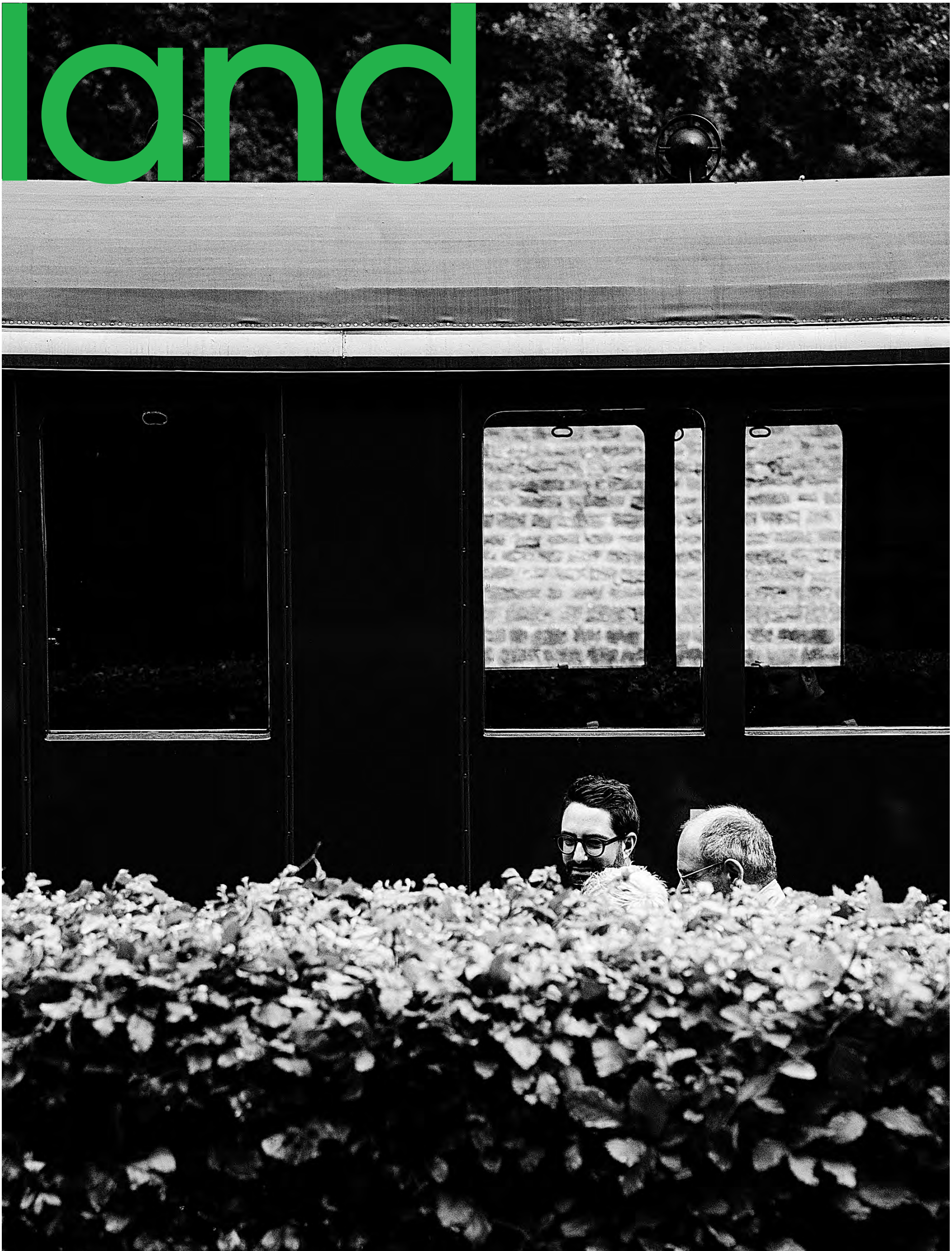




N°32 · 08.08.2025 · 72. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

« Est-ce que vous trouvez ça normal ? »

Avec le « Platzverweis renforcé », Léon Gloden dit vouloir lutter contre « l'anarchie ». Le Conseil d'État, la société civile et une partie de la Justice s'inquiètent

Op Lëtzebuerg bei den Dokter

Immer mehr *frontaliers* gehen in Luxemburg zum Arzt. Dahinter verbirgt sich ein Versorgungsproblem vor allem in Lothringen

WIRTSCHAFT

Le poinçonneur du Fond-de-Gras

Carnet de voyage d'un ministre en représentation, mardi, lors de sa randonnée touristique et culturelle dans le sud du pays

FEUILLETON

Sous surveillance

Les déclarations de Françoise Thoma, directrice générale de la BCEE, devant la « Commission Caritas », sont mises en cause par l'opposition. Portrait d'une femme de pouvoir

„Nah am Leser“

Diesen August wird die *Revue* Achtzig. In den Anfangsjahren prägte Katrin C. Martin das Magazin. Was wollte die extrovertierte Chefredakteurin?



Blaue Wellen

IIII Peter Feist

Wenn das Sommerloch klafft und eine Rentenreform im Raum steht, fallen politische Äußerungen zu den Renten umso mehr auf. Interessant wird es, wenn sie aus dem Lager der DP kommen und die Linie der Regierung kritisieren. Diese Woche geschah das gleich zwei Mal. Am Montag gab Gérard Schockmel, rentenpolitischer Sprecher der DP-Kammerfraktion, ein Interview im *Radio 100,7*. Im *Tageblatt* vom Mittwoch stand ein Interview mit Lou Linster, dem Präsidenten der Jonk Demokraten.

Gérard Schockmel argumentierte vorsichtig, erinnerte aber daran, dass CSV-Premier Luc Frieden am 13. Mai im *état de la nation* angekündigt hatte, das Rentensystem werde für die nächsten 15 Jahre abgesichert. Dagegen würden es, nach allem, was über die Vorschläge der Regierung bei der letzten Sozialronn am 14. Juli durchgesickert ist, „eher fünf Jahre“ sein, so Schockmel, und „alles was angedacht ist, müsste nachgebessert werden“. Lou Linster konnte es sich als Vorsitzender einer Parteijugend leisten, weniger zurückhaltend zu sein: „Die neuen Vorschläge sind noch schlimmer als die alten“, also die vom Mai.

Auf Nachfrage des *Land* erklärte Gérard Schockmel, er habe im Radio in seinem persönlichen Namen gesprochen und nicht die Position der DP-Fraktion vertreten. Das ist vor allem deshalb von Belang, weil er am Montag auch sagte, „eigentlich“ habe die DP schon 2012 ihre Position zu den Renten „definiert“, als ihr die Reform der damaligen CSV-LSAP-Regierung nicht weit genug ging. Lou Linster hingegen gab wieder, was die Jonk Demokraten einen Tag vorher per Pressemitteilung verbreitet hatten: Der letzte Vorschlag der Regierung vom 14. Juli ignoriere die Interessen der jungen Generation. Eine Verlängerung der Beitragszeit um nur acht Monate innerhalb von fünf Jahren greife zu kurz. Rentenanpassung und Jahresendzulage sollten sozial gestaffelt werden. Der Beitragssatz sollte um drei Mal einen Prozentpunkt erhöht werden, statt um je einen halben. Die bis 2052 gestreckte Rentenkürzung durch die Reform von 2012 sollte „schneller geschehen“.

So rollen blaue Wellen auf den Premier zu. Es ist ja nicht so, dass Luc Frieden eine viel tiefgreifendere Rentenreform Unrecht wäre. Im Gegenteil, was ihm vorschwebt, hatte er in seinem Neujahrsinterview in *RTL-Télé* mit dem „Cappuccino-Modell“ anschaulich beschrieben. Doch der Premier ist geschwächt, seit am 13. Mai der Chef mit ihm durchging und er der Gewerkschafts-Union aus OGBL und LCGB ermöglichte, nach der Großkundgebung vom 28. Juni eine *Co-Decisioun* gerade in der Rentenfrage zu verlangen. Dass Frieden beim letzten Pressebriefing vor den Sommerferien erklärte, „Spannungen“ während der *Sozialronnen* seien ein ganz normaler Ausdruck nicht nur von Demokratie, sondern „vu sozialer Demokratie“, zeigt, welch bittere Lektion in Politik er dabei ist, zu lernen.

Die DP wäre nicht die DP, wenn sie daraus keinen politischen Vorteil zu schlagen versuchen würde. Die erste *Sozialronn* am 9. Juli hatte Xavier Bettel vor dem Auseinanderbrechen bewahrt. Nicht, weil er die dort behandelten Themen besser kannte als Luc Frieden, sondern weil er politische Instinkte hat. Gérard Schockmel hat ganz Recht, auch wenn er am Montag im Radio mehr als fachkundiger Technokrat sprach denn als Politiker: Was die Regierung am 14. Juli auf den Tisch gelegt hat, wird nachgebessert werden müssen. Vermutlich durch die nächste Regierung nach einem Rentenwahlkampf 2028. Die Frage wird sein, wie die DP sich darauf einstellt. Ob sie meint, ihr „sozialliberales Profil“ weiter schärfen zu müssen, von dem Fraktionspräsident Gilles Baum, Ex-Ministerin Corinne Cahen oder die Abgeordnete Barbara Agostino gern erzählen. Oder ob sie strategisch dafür optiert, die CSV in *business-friendliness* zu übertreffen. Was die Renten angeht, würde Letzteres der Tradition der DP entsprechen, die unter Xavier Bettel im Wahlkampf 2013 mehr private Altersvorsorge ankündigte. Doch weil die DP die DP ist, wird sie, was sie will, an der politischen Opportunität ausrichten. Bis das entschieden ist, wird sie gegen Luc Frieden und die CSV immer wieder kleine Attacken reiten, aus allen möglichen Richtungen und zu allen möglichen Anlässen. Die blauen Wellen werden weiter rollen, höher werden als diese Woche – und chaotischer. ●





La shériffe et son adjoint : Lydie Polfer et Léon Gloden, en mars dernier à la Chambre

« Est-ce que vous trouvez ça normal ? »

IIII Bernard Thomas

Avec le « Platzverweis renforcé », Léon Gloden dit vouloir lutter contre « l’anarchie ». Le Conseil d’État, la société civile et une partie de la Justice s’inquiètent. Le ministre se réfère à la « majorité silencieuse »

Le ministre des Affaires intérieures se présente comme le porte-parole de la « majorité silencieuse. Le pays serait devenu « plus sûr », dit Léon Gloden, ce mardi, dans son nouveau bureau situé au cinquième étage d’un building anonyme en face de la Luxexpo. (Ses fonctionnaires ont pu suivre le concert de Guns N’ Roses gratuitement depuis la salle de réunion.) Le ministre se réfère fréquemment aux « Leit dobaussen » qui lui donneraient du « feedback positif ». La mendicité agressive aurait reculé, « chacun peut s’en rendre compte en se promenant dans la capitale », clamait-il en réponse à une question parlementaire. Sur *RTL-Radio*, Léon Gloden revendiquait une politique « aus der Träip eraus ». Des affaires intérieures, en somme.

« Ma prédécesseure [la socialiste Taina Bofferding] demande tout le temps : ‘Où sont les chiffres’. Moi, je n’ai pas besoin de chiffres pour comprendre ce que les gens veulent. *Ech sinn dobaussen um Terrain* », dit Gloden au *Land*. Or, les chiffres officiels de la Police pour 2024 nuancent quelque peu les impressions ministérielles. Si les vols avec violence ont baissé (-11,1%) en 2024, d’autres délits et crimes sont en hausse. Que ce soit la violence domestique (+11,5%), les coups et blessures volontaires (+5,4%) ou les abus de confiance (+56,8%). « Nous ne sommes pas le gouvernement des statistiques, nous sommes le gouvernement de l’action », dit Léon Gloden. Ses déclarations virent par moment dans le post-factuel. Comme en décembre 2023, lorsqu’il évoquait sur *Radio 100,7* les « grosses limousines allemandes avec des plaques d’immatriculation belges » qui déverseraient quotidiennement des mendiants dans la capitale. Le ministre assurait alors détenir « des preuves » qu’il n’a jamais livrées.

Dans le dossier du « Heescheverbuet », Gloden a cumulé gaffe sur gaffe. Il ne veut pas revenir sur l’affaire ; « dat ass *tempi passati* ». Dans ce qui reste comme le moment le plus absurde du feuilleton politique, 110 officiers de la Police judiciaire se voyaient affectés (huit heures chacun) à la chasse aux mendiants. La procureure générale, Martine Solovieff, était furieuse : Les enquêteurs spécialisés auraient mieux à faire, notamment rattraper le retard (cumulé pendant des années) sur les quelque 1 300 dossiers, concernant notamment la criminalité financière et la protection des mineurs.

En amont des communales de juin 2023, le Stater DP et le CSV avaient fait monter la sauce sécuritaire. Elle a pris. Quelques mois plus tard, Lydie Polfer obtenait un gouvernement à son image, c’est-à-dire libéral de droite et sécuritaire. L’intégralité de son conseil échevinal siège aujourd’hui à la Chambre. Marginalisée durant Gambia I et II, Polfer se retrouvait de nouveau au centre du jeu politique. Léon Gloden a-t-il voulu lui rendre tribut ? Avec sa première décision, il a sacrifié l’entière de son capital politique pour la maire libérale, approuvant l’interdiction de la mendicité, que celle-ci demandait à faire inscrire dans son règlement communal de la Police. En amont de Noël 2023, le ministre venait de provoquer un *shitstorm* dont il sortira totalement groggy. Quant à la bourgmestre, elle passera, de nouveau, entre les gouttes.

Léon Gloden assure avoir tiré les leçons. Il dit avoir constitué une équipe de communication qui aurait élaboré « une stratégie » correspondant à un ressort régalien. Les éléments de langage se veulent volontaristes, assumant une politique de droite. Le fils de notaire et ex-associé d’Elvinger Hoss a retrouvé son panache de notable mosellan : « Je le dis très clairement, et je ne le cache pas : Nous faisons une autre politique de sécurité que le gouvernement précédent. C’est notamment pour cela que nous avons été élus ». L’ancien pourfendeur de la « gréng Kuschelpolitik » repart à l’offensive. Cela laisse peu de place à l’ADR, dont le chef de fraction, Fred Keup, promettait il y a un an dans le *Journal* : « Bei mir

wäre noch viel mehr *Law and Order* als bei Léon Gloden, das kann ich Ihnen sagen ». Réunis en mai dernier dans l’émission « Face-à-face » sur *RTL-Radio*, Gloden et Keup semblaient pourtant largement d’accord, que ce soit sur le « Platzverweis renforcé », la vidéosurveillance ou la supposée « impunité » des dealers. L’idéologue en chef de l’ADR rendait même un hommage au ministre CSV, qui serait « gewëllt d’Situatioun ze verbessern ».

Comme Taina Bofferding avant lui, Léon Gloden s’est entouré de proches aux Affaires intérieures. Son cabinet est dirigé par Steff Schaeler qu’il avait côtoyé au sein du « Cercle Joseph-Bech, un *think tank* ancré à la droite du CSV. (Entre 2007 et 2013, Schaeler présidait le lobby conservateur « Famill 2000 – Ligue luxembourgeoise pour la reconnaissance du travail au foyer ».) Dans le cabinet ministériel, on retrouve également Jenny Thines et Claude Feyereisen, deux anciens collaborateurs de la fraction CSV. Contrairement à sa prédécesseure socialiste, qui maîtrisait à perfection les codes esthétiques d’Instagram et de Facebook, Léon Gloden s’y prend, lui, encore maladroitement. Il poste énormément de photos de réunions et de réceptions officielles, qu’il mêle avec des clichés flous d’excursions de week-end (par exemple à Anvers pour un spectacle d’André Rieu). Posté sur les réseaux sociaux en mai 2024, le clip « Een Dag ënnerwee mam Innenminister » se voulait plus professionnel. Il s’ouvre sur une BMW Série 7 entrant dans la cour ministérielle. Comme pour magnifier la berline bavaroise, la caméra se tient au niveau des pneus qui crissent. *RTL.lu* se gaussait : Il aurait fallu intituler le clip « Ween ass méi dichteg wéi de Léon Gloden ? » L’intéressé assurait, lui, au *Journal* : « Ma vidéo a plu à la plupart des gens ».

Léon Gloden a payé cher son cadeau politique à Lydie Polfer. Il est devenu plus prudent. Les maires n’auront ainsi aucun pouvoir de direction sur la Police locale. Ils seraient « quasi-unanimement » contre cette idée, lit-on dans le projet de loi : « Les bourgmestres estiment qu’ils ne sont pas en mesure d’évaluer des situations spécifiques de conflit, de décider du déploiement des patrouilles ou de donner des ordres aux policiers ». Le ministre ne tient pas non plus à se brûler les doigts avec une loi encadrant les manifestations, un dossier qu’il sait « sensible ». « À vrai dire, j’ai d’autres priorités », lâche-t-il. Et de renvoyer la balle aux députés : « Ce n’est vraiment pas mon projet, c’est quelque chose que la Chambre veut », dit-il en référence à la motion votée en décembre 2021, sous le choc des débordements anti-vax. Estampillée « confidentiel », la première version de son avant-projet de loi avait illico fuité ; sa tonalité très répressive (jusqu’à deux ans de prison pour le délit d’« attroupement ») provoquant une levée des boucliers (*d’Land*, 14.3.25). Gloden dit chercher un « accord politique » avec les partis et les syndicats : L’autorisation préalable aurait ainsi été remplacée par une simple notification. D’ailleurs, rappelle-t-il, le premier brouillon élaboré par son prédécesseur vert, Henri Kox, n’aurait pas été moins répressif. (Ce texte avait fini enterré dans les tiroirs ministériels.)

Gloden tient par contre à remplir sa promesse du « Platzverweis renforcé », couplé à un « Aufenthaltsverbot ». Dans sa version initiale de juillet 2024, le projet de loi s’apparentait à un bazooka offert à Lydie Polfer. Il permettait d’« éloigner » pendant 48 heures une personne, « au besoin par la force », à une distance qui ne peut être supérieure « à un rayon d’un kilomètre ». Si le perturbateur se fait éloigner deux fois en un mois, le bourgmestre peut décréter une interdiction « de pénétrer dans un ou plusieurs périmètres déterminés ». Un ostracisme qui peut durer jusqu’à trente jours.

[...]

[Suite de la page 3]

En juillet 2022, le député d'opposition Léon Gloden avait livré le fond de sa pensée en présentant une première proposition de loi devant la commission parlementaire : « Le texte proposé [...] permet à la Police d'éloigner notamment une personne qui glandouille devant une vitrine d'un commerce », lit-on dans le PV de la réunion. Dans leur essence, le « Platzverweis renforcé » et son grand frère l'« Aufenthaltsverbot » visent à dégager les indésirables du centre-ville. « Ce n'est pas supportable que quelqu'un urine dans l'espace public », s'exclame Léon Gloden ce mardi face au *Land*. Puis d'évoquer longuement la Place du Théâtre et ses clochards « qui sont saouls, qui gueulent, qui écoutent de la musique à fort volume, qui ont des grands chiens plus grands que les enfants ». Si on accepte cela, tranche Gloden, « alors nous sommes dans l'anarchie ». Et de conclure par la même question rhétorique qu'affectionnait déjà Nicolas Sarkozy : « Est-ce que vous trouvez ça normal ? »

Mais à quoi bon déplacer des personnes socialement précarisées (et souvent psychologiquement vulnérables) de quelques centaines de mètres, par exemple de la Place du Théâtre vers la Place Dargent, la Place d'Armes ou la Place de Paris ? Le ministre hésite. Il ne s'agirait pas d'une « solution miracle », répond-il, mais d'une « mesure temporaire », à considérer comme partie d'un « package » avec notamment la police locale et la vidéosurveillance dont la procédure d'autorisation sera simplifiée. Que répond-il aux nombreuses critiques visant son projet de loi ? « Ce sont toujours les mêmes associations qui trouvent que ce n'est pas bien. Mais je vous le dis : La majorité silencieuse est d'accord. »

Sur les treize avis déposés, huit sont ouvertement critiques. Le collectif d'ONGs Voëco fustige un projet de loi « potentiellement liberticide » : « Nous estimons qu'il serait plus approprié de s'attaquer aux causes profondes des inégalités sociales plutôt que de limiter les libertés individuelles par un éloignement ». Le Parquet général doute que « les restrictions apportées à la liberté d'aller et de venir [...] soient bien proportionnelles et nécessaires dans notre société démocratique ». Le Parquet du tribunal d'arrondissement de Luxembourg se demande si « une personne assise dans une zone piétonne et parlant à haute voix, trouble la tranquillité publique ? » : « Faut-il que sa voix dépasse une certaine limite de décibels ? » La Commission consultative des droits de l'Homme se réfère à l'Allemagne où le « Platzverweis » se limite à la « seule prévention d'un danger ou d'infractions pénales ».

Léon Gloden préfère, lui, citer des passages de l'avis de la Cour supérieure de justice, qui ont l'avantage d'aller dans son sens. Il en passe sous silence la conclusion dans laquelle on lit que l'« Aufenthaltsverbot » s'avérerait « inopérant pour les personnes en situation de précarité et d'instabilité », et qu'on

ferait mieux d'« examiner des alternatives ». Mais d'un point de vue strictement technique, les hauts magistrats donnent raison au ministre. Henri Kox (Déi Gréng) ayant introduit un premier « Platzverweis » (qui visait les seules entrées des bâtiments), « le principe » du dispositif aurait « déjà été acté ». Pas la peine dès lors de « revenir sur sa légitimité » : « Ces dispositions [...] s'inscrivent dans une logique de garantie de la libre circulation et de la tranquillité des citoyens ». Circulez, y a rien à voir ?

Si ce n'était le Conseil d'État qui a, lui, pondu un avis au vitriol. Les critères du « Platzverweis élargi » seraient « trop vagues » et « subjectives » pour justifier une restriction des libertés publiques. Quant à l'« Aufenthaltsverbot », le Conseil d'État conseille sèchement : « Il serait peut-être préférable de renoncer à cette partie de la réforme ». Fin mai, la majorité a adopté quelques amendements, dans l'espoir d'amadouer la Haute corporation. Le texte a été toiletté. On ne parle ainsi plus d'une « personne qui se comporte de manière à importuner des passants sur la voie publique », mais d'une « personne qui sciemment inquiète ou importune par paroles, actes ou gestes ». Et alors que dans la première version, le bourgmestre pouvait « ordonner » une interdiction temporaire de lieu, il ne peut désormais plus qu'« autoriser la Police à [y] procéder ». Le ministre estime que les policiers auraient « la jugeote » nécessaire pour évaluer les situations. Quant à l'amende pénale, elle est passée à la trappe.

Fin 2024, Martine Solovieff faisait son dernier passage chez *RTL-Radio* en tant que procureure générale d'État. Elle profitait de l'occasion pour dénoncer une Police qui serait poussée à faire du chiffre, arrêtant des petits dealers « avec trois ou quatrième grammes », qu'on finirait de toute manière par relâcher au bout de quatorze jours. Les affaires entrant au cabinet d'instruction n'auraient « pas la même qualité, pas la même gravité que par le passé ». Des phrases qui avaient enragé la frange sécuritaire du CSV. « Cela signifie-t-il que les consommateurs de drogues ne sont plus poursuivis par le Parquet ? », s'indignait Laurent Mosar dans une question parlementaire. Dans sa réponse tombée en novembre, la ministre de la Justice, Elisabeth Margue (CSV), rappelait au député que la Constitution garantit l'indépendance du Parquet, notamment en ce qui concerne l'opportunité des poursuites. Puis de lui expliquer que, depuis les années 1970, le Parquet considérerait les consommateurs de drogue « virun allem emol als krank Leit » qui devraient être prioritairement orientés vers un traitement. Un autre son de cloche que chez le duo Gloden-Mosar.

Le nouveau procureur général promet « un certain apaisement à l'égard des relations avec le pouvoir » (*d'Land*, 23.5.25). John Petry donne des gages de compatibilité. On sent le ministre des Affaires intérieures soulagé : « Den Här Petry ass de richte-

« Ce sont toujours les mêmes associations qui trouvent que ce n'est pas bien. Mais je vous le dis : La majorité silencieuse est d'accord. »

Léon Gloden

ge Mann op der richteger Plaz ». Par rapport à Solovieff, le ton a nettement changé : « Il ne faut pas négliger les vendeurs de rue. Ils représentent quand même un trouble à l'ordre public. Il faut qu'il y ait une réponse pénale », expliquait Petry au *Land*. Et d'aller un pas plus loin : « Il faudrait quand même réfléchir s'il n'y a pas lieu de sanctionner davantage la consommation ». Gloden se réjouit de ce « Sinneswandel ». Le carrousel des policiers, des dealers et de leur clientèle captive continuera donc à tourner. Il tourne depuis plus de quarante ans. Dans une récente interview avec *GQ*, l'acteur écossais Ewan McGregor explique s'être préparé à son rôle dans *Trainspotting* (1996), en observant les junkies qui piquaient du nez, devant la Gare centrale de Luxembourg. (Il se trouvait au Grand-Duché pour le tournage de *The Pillow Book*.)

Léon Gloden dit participer à « quatre ou cinq patrouilles de nuit » par an. Et de préciser : « Je ne communique pas là-dessus ; je ne fais pas de la *Showpolitik* ». Récemment à Wiltz, raconte-t-il, « do hu mer d'ailleurs zwee in flagranti gepëtz, déi net ganz kauscher waren op den éischte Bléck ». Dans le quartier de la Gare, il aurait cherché la conversation avec un toxicomane assis par terre entre deux poubelles : « Je lui ai dit : 'Monsieur, ce n'est pas une situation ! Il y a des structures d'accueil qui pourront vous héberger pour une nuit ou une semaine.' » (En réalité, les centres d'hébergement sont bondés et le pays ne compte que 46 unités « housing first ».) La personne lui aurait répondu ne plus faire confiance à personne, ayant été trop souvent déçu. Puis, raconte le ministre, l'homme aurait baissé son pantalon pour lui montrer comment on se fait une injection. ●



« Je n'ai pas besoin de chiffres pour comprendre ce que les gens veulent » – Léon Gloden à l'issue d'une conférence de presse en février dernier

Op Lëtzebuerg bei den Dokter

IIII Peter Feist

Immer mehr *frontaliers* gehen in Luxemburg zum Arzt. Dahinter verbirgt sich ein Versorgungsproblem vor allem in Lothringen



Pendler/innen
im Regionalzug
nach Lothringen

Würden mehr Leute im nahen Ausland zum Arzt gehen, wäre das nicht schlimm. Dachte sich vor 16 Jahren die damalige Regierung. Das war, als in der EU die Richtlinie zur grenzüberschreitenden Gesundheitsversorgung diskutiert wurde. 2011 trat sie in Kraft. Seitdem herrscht für einen Teil des Gesundheitswesens der EU-Staaten Dienstleistungsfreiheit am Binnenmarkt. Nur Auslandsbehandlungen, die mit einer Übernachtung in einer Klinik verbunden sind, müssen von der Krankenversicherung im Wohnsitzland vorab genehmigt werden. Für alles andere müssen die Krankenkassen zahlen – aber höchstens die bei ihnen gültigen Tarife. Die politische Überlegung in Luxemburg lautete 2008 und 2009: In den Nachbarländern sind die Kassentarife niedriger als hier. Also ließe sich Geld sparen, wenn Luxemburger/innen in Thionville, Trier oder Arlon zum Arzt gehen.

Ob die CNS auf diese Weise Geld gespart hat, ist schwer zu sagen. Geäußert hat sie sich dazu noch nie. Vergangene Woche veröffentlichte sie die Jahreskonten 2024 der Krankenversicherung. Darin steht, es sei „nicht möglich“, die Ausgaben für Binnenmarkt-Gesundheitsleistungen ohne Vorab-Genehmigung von solchen mit Genehmigung zu trennen (S. 49).

Stattdessen zeigt sich etwas Anderes: Immer mehr Grenzpendler/innen gehen in Luxemburg zum Arzt und zum Zahnarzt. Ohne Genehmigung und ohne EU-Richtlinie, denn sie sind hier krankenversichert und haben ein Recht darauf, im Großherzogtum versorgt zu werden. Die Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) hat dazu einen Bericht geschrieben: „Recours aux soins de médecine et aux soins de médecine dentaire de part et d'autre des frontières“. Die Zahlen sehen stattlich aus: 26,7 Prozent der deutschen *frontaliers*, 28,8 Prozent der belgischen und 32 Prozent der französischen waren 2023 mindestens einmal in Luxemburg zum Arzt gegangen. Für alle drei Gruppen lag der Anteil rund zehn Prozentpunkte höher als 2015. Zum Zahnarzt in Luxemburg gingen Pendler/innen weniger oft: 7,5 Prozent der deutschen, 11,6 Prozent der

Für Arztkosten französischer *frontaliers* in Luxemburg zahlte die CNS 2023 fast genauso viel wie für Arztkosten in Frankreich selber. Gegenüber 2015 war das ein Zuwachs um 231 Prozent

französischen und 18,8 Prozent der belgischen. Gegenüber 2015 war das dennoch mehr. Bei den belgischen *frontaliers* war der Zuwachs mit knapp acht Prozentpunkten am größten.

Die Frage nach dem Warum drängt sich auf. Die IGSS hat das nicht untersucht. Ihr Bericht schlüsselt auch nicht auf, welche Arztdisziplinen unter welchen Umständen Pendler/innen in Luxemburg aufsuchen und wie oft. Kann sein, jemand ging in einem Jahr zehn Mal zu einem Allgemeinmediziner oder ein einziges Mal in die Notaufnahme eines hiesigen Spitals. Kann auch sein, die Arztkosten hängen mit einem stationären Aufenthalt in einem Krankenhaus zusammen. In der IGSS-Statistik ist das jeweils eine Inanspruchnahme medizinischer Versorgung in Luxemburg pro Person. Aussagekräftiger für die Nachfrage ist der Kostenpunkt für die CNS-Krankenversicherung. Übermäßig groß ist er nicht, allerdings hat er seit 2015 im dreistelligen Prozentbereich zugenommen. Aber: Frankreich sticht hervor.

Denn wenn die CNS 2023 für Arztkosten französischer *frontaliers* in Luxemburg 28 Millionen

Euro zahlte, war das fast genauso viel, wie sie für Arztleistungen in Frankreich selber ausgab. Und ein Zuwachs um 231 Prozent gegenüber 2015. Für Zahnarztleistungen französischer Pendler/innen in Luxemburg wandte die CNS mit über sechs Millionen Euro sogar mehr auf als die 5,3 Millionen für Zahnmedizin in Frankreich. Denkt man das damit zusammen, dass 2015 93 Prozent der französischen *frontaliers* in Frankreich zum Arzt gingen, dagegen 2023 nur noch 76 Prozent, könnte sich hinter den Zahlen ein Versorgungsproblem in Lothringen verbergen, dem die dort wohnenden Pendler/innen, CNS-versichert, wie sie sind, in Luxemburg zu entgegen versuchen. Könnte, weil hierzulande niemand etwas Genaues darüber sagt.

Nur Andeutungen gibt es. Beim Krankenhausverband FHL zum Beispiel wird beobachtet, dass nicht mehr nur in der Notaufnahme des Süd-Klinikums Chem französische *frontaliers* vorsprechen, sondern auch in der Hauptstadt in CHL und Hôpital de Kirchberg. Die CNS weiß, dass bestimmte Facharzt disziplinen in Lothringen sehr rar geworden sind. Zum Beispiel die Dermatologie: Um bei einem Hautarzt einen Termin in naher Zukunft zu bekommen, müsse man mittlerweile bis nach Dijon fahren; nicht mal in Metz sei die Dermatologen-Dichte groß genug.

Solche Befunde decken sich vielleicht mit dem Indikator, den in Frankreich die Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) und das Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) gemeinsam entwickelt haben, um „déserts médicaux“ aufzuspüren. Oder, wie sie das neutraler nennen, „les territoires directement concernés par un déséquilibre entre l'offre et la demande de soins“. Demnach hätten 2023 in Lothringen für 30 Prozent der Bevölkerung die Möglichkeiten zur Konsultation eines Allgemeinmediziners den nationalen Durchschnitt (3,3 Konsultationen pro Patient und Jahr) unterschritten. Laut einer interaktiven Karte der Drees, die *L'Est Républicain* auf seiner Internetseite publiziert hat, sind Gemeinden in unmittelbarer Grenznähe zu Luxemburg, wie Audun-le-Tiche (2,1 Konsultatio-

nen), Villerupt und Sierck-les-Bains (2,4) oder Longwy (2,7), davon betroffen. In der Nähe der größeren Städte Thionville und Metz wird der nationale Schnitt überboten.

Für Luxemburg zieht medizinische Wüstenbildung im grenznahen Frankreich wahrscheinlich weniger ein Kapazitätsproblem für die Gesundheitsversorgung hierzulande nach sich, wenn *frontaliers* verstärkt auf sie zurückgreifen, als eine politische Herausforderung zur Zusammenarbeit innerhalb einer „Metropolregion“ mit Luxemburg als Kern und Schlafgemeinden hinter der Grenze. In der belgischen Province de Luxembourg könnte sich in den nächsten Jahren auch ein Problem stellen. Bis 2030 will die Klinikstiftung Vivalia bei Habay ein neues Centre hospitalier régional eröffnen. Die Spitäler in Arlon und Bastogne sollen nach und nach in Cliniques de proximité umgewandelt werden. Das ist riskant, weil in Belgien die Krankenhausmedizin – außer in Universitätskliniken – mit freiberuflichen Ärzten funktioniert wie auch in Luxemburg größtenteils. Ein Wegfall an Arbeitsmöglichkeiten an kleinen Kliniken macht automatisch das Praktizieren überhaupt weniger attraktiv und kann zum Abwandern von Ärzten/innen führen. Träte das ein, bekäme es die Patientenschaft in Arlon, Virton, Bastogne zu spüren. CNS-Versicherte unter ihnen könnten sich mehr nach Luxemburg wenden. Wer nicht CNS-versichert ist, wütend werden, oder es schon sein: Auf die Ankündigung Vivalias zur Rückstufung der Kliniken in Arlon und Bastogne hin gab es Proteste.

Was sich strukturell in den Grenzregionen tut und wer von dort Gesundheitsleistungen hierzulande nachfragt, ist für Luxemburg Teil und Symptom einer Zäsur. Noch lockt das Großherzogtum Pflegepersonal aus dem Ausland mit hohen Gehältern fort, Mediziner/innen mit guten Tarifen in der Gebührenordnung der Ärzte und Zahnärzte. Seit den Achtzigerjahren konnte Luxemburg sich darauf verlassen, dass junge *frontaliers* die Sozialversicherung mit ihren Beiträgen stützten, dabei weniger Gesundheitsleistungen in Anspruch nahmen als die Ansässigen. Mit Letzterem ist allmählich Schluss – die Arbeitskräfte-Reservoirs in Belgien und Deutschland geben nichts mehr her. Nun kommt hinzu, dass mit den Grenzregionen zum beiderseitigen Vorteil kooperiert werden muss.

Trägt die Regierung dem Rechnung? Gesundheits- und Sozialministerin Martine Deprez (CSV) erklärte dem *Land* im Januar: „Mit den Nachbarregionen müssen wir politische Gespräche über ein ‚Wer macht was und wo?‘ führen.“ Darüber, dass Luxemburg Gesundheitspersonal aus den Nachbarregionen abwirbt, auch (*d'Land*, 10.1.2025). Die scheidende Botschafterin Frankreichs in Luxemburg, Claire Lignières-Counathe, sagte dem *Land* vor zwei Wochen: „On est en train de réfléchir à la façon dont les habitants pourraient accéder à des médecins spécialisés des deux côtés de la frontière, selon les besoins et en bénéficiant de bonnes conditions de remboursement.“ Die Gespräche fänden in einer Commission intergouvernementale pour le renforcement de la coopération transfrontalière statt. „Nous travaillons aussi sur la formation des soignants“ (*d'Land*, 25.7.2025).

Vielleicht bleibt nicht mehr viel Zeit für Ergebnisse. Man stelle sich vor, dass 2027 ein Kandidat des Rassemblement National die Präsidentschaftswahlen gewinnt und vielleicht Quoten für französisches Gesundheitspersonal in Luxemburg einführen lässt. Nachdem unter anderem wegen „déserts médicaux“ empörte Wähler/innen in Lothringen ihr Kreuz beim RN gemacht haben. Man erinnert sich, dass bei den Gemeindewahlen in Frankreich 2014 Hayange an den RN fiel. Das dortige Krankenhaus hatte kurz vorher seine Notaufnahme geschlossen. ●

B L O G



PERSONALIEN

Gerson Rodrigues, footballeur professionnel (photo : sb), ne pourra plus porter le maillot de la sélection nationale. C’est ce qu’a indiqué mardi dernier par voie de communiqué la Fédération luxembourgeoise de football (FLF). Le 27 mars 2024, puis le 30 avril 2025 en appel, le joueur avait été condamné à 18 mois de prison avec sursis et 1 500 euros d’amende pour avoir agressé trois personnes, dont sa petite amie de l’époque,

l’ex-miss Luxembourg Emilie Boland. En juin, la FLF avait créé le scandale en permettant au sélectionneur Luc Holtz de le faire jouer. Rodrigues avait été titularisé lors de deux matches amicaux. Dans ce contexte, Holtz avait interdit l’entrée d’un journaliste du *Quotidien* à une conférence de presse. La société civile s’était également mobilisée devant le stade et dans les tribunes pour protester. Cette fois, la FLF a pris une sanction. Mais elle prend bien garde de ne pas trop se mouiller puisqu’elle ouvre déjà la porte à un retour du joueur. Rodrigues n’est en effet exclu que « jusqu’à nouvel ordre ».

Engluée dans ce climat délétère, la fédération a également décidé en juillet de ne pas prolonger le contrat de son sélectionneur, qui partira en

décembre. De fait, deux des trois protagonistes de la crise ont donc finalement été sanctionnés. Le troisième, le président Paul Philipp, reste lui bien en place à la tête de la FLF. C’est pourtant sa décision qui est à l’origine du malaise. Par la suite, il a multiplié les propos maladroits pour défendre sa position. Editpress avait notamment exigé de lui des excuses publiques, il s’était exécuté.

Gerson Rodrigues joue désormais pour un club thaïlandais. Commentant son éviction des Roud Léiwen, il a publié sur les réseaux sociaux un nouveau message : « Ils peuvent m’écartier, salir mon nom... mais jamais éteindre ma flamme. [...] Blessé par les mots, porté par la haine, mais guidé par Dieu et le travail. [...] Ils sont nombreux contre moi ? Tant mieux [...]. Ma communauté, elle, marche avec moi. »



À noter que le communiqué de la FLF n’a pas été publié sur son site. [EN](#)

Léo-Paul Hoffmann,

Student der Journalistik, ist bis Ende diese Monate als Praktikant in der *Land*-Redaktion zu Gast. Der 27-jährige Luxemburger wird demnächst sein Master-Studium in Transnationalem Journalismus mit Schwerpunkt auf deutsch-französischen Beziehungen an der Universität Sorbonne-Nouvelle/Paris III und der Johannes-Gutenberg-Universität Mainz abschließen. [PF](#)

GESELLSCHAFT

Meng al Frangen

22 Jahre nach Einführung des Euro und dem Umtausch in von den Banken damals eingerichteten Zentren (Foto: Archiv Martin

Linster) waren Ende vorigen Jahres 863 025 Franken-Scheine noch immer nicht in Euro umgetauscht, schreibt die Zentralbank (BCL) in ihrem Jahresbericht 2024. Es handelte sich um 786 473 Scheine zu 100 Franken, um 66 017 zu 1 000 und 10 535 Scheine zu 5 000 Franken. In Euro ausgedrückt, belief der Wert dieser vom Institut monétaire luxembourgeois herausgegebenen Banknoten sich auf 4,89 Millionen. Wer die alten Scheine hat, gibt sie offenbar so schnell nicht her, wegen des Erinnerungswerts oder weil sie vergessen wurden. Die BCL notiert, dass der Franken-Wert aller Sammler-Scheine 2024 nur geringfügig von 198,3 auf 197,3 Millionen sank. Der Umtausch von Franken-Münzen in Euro war bereits 2004 zu Ende gegangen. [PF](#)

POLITIK

Wahlverwandte

Laut Artikel 131 des Wahlgesetzes dürfen im Parlament keine Abgeordneten derselben Familie bis zum zweiten Verwandtschaftsgrad sitzen. Diese Einschränkung wurde jedoch mit der Verfassungsrevision und der Aufhebung von Artikel 55 außer Kraft gesetzt. Pirat Marc Goergen wollte in einer parlamentarischen Anfrage wissen, ob diese Verfassungsänderung auch Auswirkungen auf Artikel 196 des Wahlgesetzes hat. Dieser Artikel hält auch

für Gemeinderäte die Unvereinbarkeit von Verwandtschaftsbeziehungen fest. Gemeinderatsmitglieder „dürfen weder Verwandte oder Verschwägte bis einschließlich zum zweiten Grad sein, noch dürfen sie verheiratet sein oder in einer eingetragenen Partnerschaft leben“. Innenminister Léon Gloden (CSV) verneinte eine mögliche Aufhebung auf kommunaler Ebene, „fir ze verhënneren, dass eng Famill eng Emprise op de Gemengerot kritt“. Schon vor über 150 Jahren warnte der Staatsrat in ähnlicher Weise vor Familiendans im Parlament. Es bestehe die Gefahr, „dass die Macht in die Hände einiger weniger Familien fällt, die vorübergehend durch die Wertschätzung des Volkes begünstigt sind“. Eine Rückkehr zur Unvereinbarkeitsregel am Krautmaart ist für die Abgeordneten jedoch derzeit kein Thema. Für Gemeinderäte mache sie aber durchaus Sinn, urteilt der CSV-Minister. [SM](#)

Berichtigung

Der Viandener Gemeinderat Jean-Marie Klasen ist 65 Jahre alt. Zu den Gemeindewahlen 2023 hatte er auf der Liste „Fir e storekt Veinen“ kandidiert.



Hansen fait les comptes

Dans une interview donnée au *Quotidien* lundi, la ministre de l’Agriculture, Martine Hansen (CSV), a déclaré lundi qu’« il semble assuré que sur les 1 700 agriculteurs actifs au Luxembourg, ils seront 400 à être concernés par les coupes budgétaires (européennes, ndr), dont une série de jeunes. » Ce chiffre élevé interpelle, alors que tous les arbitrages ne sont pas arrêtés. Le commissaire européen à l’Agriculture, Christophe Hansen (CSV, cousin de la ministre), a déclaré avoir sécurisé 300 milliards d’euros pour la période 2028-2034, largement moins que les budgets précédents.

Contacté par le *Land*, le ministère explique avoir estimé le nombre d’agriculteurs touchés en se basant sur la proposition de la Commission, qui souhaite réduire la nouvelle aide au revenu en créant un système d’échelons dégressif en fonction des surfaces cultivées. Cette nouvelle entité regrouperait également des

subventions environnementales et des aides pour les jeunes agriculteurs.

« Étant donné que les jeunes ont tendance à reprendre des exploitations de taille moyenne ou supérieure à la moyenne, la proportion des exploitations impactées par la dégressivité et le plafonnement sera plus élevée chez eux », nous indique-t-on. Ce constat s’ajoute à celui de la difficile transmission des domaines agricoles et viticoles du pays, qui inquiète tant le secteur que le gouvernement.

Le ministère rappelle toutefois que le processus n’en est qu’à ses débuts et qu’il est impossible de tirer des conclusions à ce point. Il reconnaît aussi que l’amplitude du manque à gagner pour l’agriculture nationale est encore floue et qu’il ne peut pas dire si des secteurs seront davantage touchés que d’autres. Pas de réponse, non plus, à la question de savoir si l’État sera prêt à compenser la baisse de soutien de l’Europe. [EN](#)

Le poinçonneur du Fond-de-Gras

IIII Erwan Nonet

Carnet de voyage d’un ministre en représentation, mardi, lors de sa randonnée touristique et culturelle dans le sud du pays

Eric Thill est partout. Le fil Instagram du ministre libéral de la Culture, également ministre-délégué au Tourisme, est alimenté presque tous les jours. Il visite, rencontre et serre des mains comme rarement ministre avant lui. Politique ambitieux, l’homme de 31 ans doit se construire une réputation auprès des électeurs, mais aussi une légitimité. Ses liens avec la culture et le tourisme ne sautent toujours pas aux yeux, mais il faut reconnaître qu’il met du cœur à l’ouvrage.

Mardi, sa randonnée touristique annuelle en compagnie de la presse avait lieu dans le sud du pays. Première étape : le Parc Merveilleux de Bettembourg sous une pluie battante. Lui arrive en voiture de fonction, les journalistes en bus. La petite troupe attend le directeur du parc, Marc Neu, sous les parapluies ou vaguement à l’abri sous le porche d’entrée. Il arrive, accompagné du bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) et de l’échevin Gusty Graas (DP). Avec 127 464 visiteurs entre janvier et mai, le parc confirme sa première place au classement des sites les plus populaires du pays.

On passe devant une nouvelle petite attraction, dont l’entrée est surmontée d’un panneau « Labyrinthe Raiffeisen ». Elle s’ajoute au Raiffeisen Haff (encore elle), au grand Yuppi (Cactus), au bus Émile Weber et son toboggan, à l’avion Luxair, au SudEnergy trail, à la balançoire pour fauteuil roulant Enovos et à l’aire de jeux CMCM. Ce matraquage publicitaire n’a pas l’air de gêner grand monde. Au Parc Merveilleux, quand on vient en famille pour voir les animaux, il est impossible de couper avec les travers de la société de consommation.

La visite se poursuit direction Pétange, pour une déambulation à travers le deuxième site le plus visité du pays avec 115 941 entrées lors des cinq premiers mois de l’année : le Minett Park, au Fond-de-Gras. Installé sur les banquettes confortables d’un train à vapeur qui circule entre la gare de Pétange et le site historique, Eric Thill devise l’air très concerné avec les bénévoles de l’association Train 1900, qui font vivre ces machines. Lorsque la loco fait un stop en lisière de forêt, le ministre se lève et distribue les images du projet de Zuchmusée à ses voisins, dont le directeur de l’Institut national pour le patrimoine architectural Patrick Sanavia, simplement pour qu’ils les montrent aux journalistes. « C’est sur ce terrain que le Centre national pour le patrimoine ferroviaire sera construit », avance-t-il solennellement (lire aussi en page 18).

Envolées lyriques

À l’arrivée en gare du Fond-de-Gras, photo obligatoire. Le ministre observe l’avant du train, hésite un peu, puis se décide à grimper sur le nez de l’antique loco. Juste devant la cheminée qui livre son panache de vapeur, il ajuste sa chemise bleue, puis sa veste grise avant d’offrir son plus beau sourire au caméraman et aux photographes. En matière de communication, c’est certain, Eric Thill sait y faire.

En route entre deux halls, à la demande du *Land*, il se remémore son premier passage ici. « J’étais tout petit, c’était il y a vingt ans avec mon grand-père (qui a été échevin DP de Schieren avant qu’Eric Thill en soit le bourgmestre, ndlr). Il était enrôlé de force et avait combattu pour les Allemands en Pologne. Blessé à l’épaule, il connaissait le poids de l’Histoire et il a toujours voulu nous transmettre cette connaissance du passé. Avec mes deux sœurs, il nous a souvent emmenés faire des visites qui mêlaient culture et patrimoine. » Le story telling est

aux petits oignons. Depuis, il a compté, il est venu six fois au Fond-de-Gras, « dont deux ou trois avec l’école, des sorties que j’ai toujours adorées ! »

Devant les bénévoles, il est dithyrambique. « Sans vous, sans votre travail, ce patrimoine n’existerait pas alors qu’il a été essentiel à la construction de l’identité luxembourgeoise. » Son emphase sur la question identitaire étonne, il l’a martelera tout au long de la visite. Ses remerciements envers les

Les membres des deux associations ne s’attendaient peut-être pas à tant d’envolées lyriques sur leurs mérites et les difficultés qu’ils rencontrent. Surtout qu’ils ne tenaient pas exactement le même discours sur le recrutement de leurs membres. Si la Minieresbunn Doihl admettait chercher de nouveaux volontaires, Olivier Broy (membre du conseil d’administration de l’association Train 1900), se félicitait de la dynamique actuelle. « Nous recrutons de nouveaux membres, dont des jeunes. Nous n’avons pas de soucis. » Le « chef de gare » du Fond-de-Gras explique que les origines sociales sont diverses, « nous avons de tout : des mécaniciens, des menuisiers, mais aussi des banquiers ou des fonctionnaires. »

La Groussgasmaschinn en stand-bye

Si le tourisme post-industriel a sûrement de l’avenir dans le sud du pays, Éric Thill n’a toutefois pas en tête toutes ses potentialités. Il n’a pas su répondre, par exemple, à une question sur le devenir de la Groussgasmaschinn (GGM 11), censée héberger le Science Center de Differdange. « Je ne connais pas », a-t-il reconnu face au *Land*. « Je me renseigne et je vous recontacte demain ». Mercredi, son ministère maintenait le brouillard : « Concernant le réaménagement de la halle de la Groussgasmaschinn à Differdange, nous ne disposons à ce jour d’aucune information complémentaire à vous communiquer. »

La renaissance compliquée de la GGM 11, classée monument national en 2008, est pourtant un vrai sujet. En off, on apprenait que le Science Center allait reporter son déménagement de l’ancienne Léierbud de l’Arbed vers le grand hall de la Groussgasmaschinn. L’idée est de laisser le temps de s’installer à la nouvelle équipe de direction, qui prend la suite de l’initiateur du projet, Nicolas Didier, dégagé par le gouvernement pour cause de conflits d’intérêts. L’avocat spécialiste de la propriété intellectuelle était à la fois directeur du Science Center, président de son conseil d’administration et propriétaire de la société GGM11, prestataire externe au projet. Eric Thill a donc encore du travail. Et d’autres mains à serrer. ●



Eric Thill, mardi, au Fond-de-Gras

Chiffres record pour le tourisme

Éric Thill a profité de cette sortie pour présenter le bilan touristique de 2024 et celui des cinq premiers mois de cette année. « Le trend est positif puisque nous avons enregistré 3,6 millions de nuitées, un record absolu », s’est-il félicité. Avec plusieurs nouveaux hôtels récemment ouverts en Ville (Marriott Alpha, Villa Pétrusse), à Weiswampach (Anatura) ou à Schengen (Château de Schengen), mais aussi la rénovation de plusieurs auberges de jeunesse, les prévisions sont optimistes. Entre les mois de janvier et mai, le nombre de séjours à d’ailleurs encore augmenté de trois pour cent par rapport à 2024. Les réservations pour les mois à venir sont également très encourageantes, selon Thill. Le ministère de l’Économie indique que le tourisme représente 0,8 pour cent du PIB national et plus de 40 000 emplois directs. EN

« Si vous êtes humain, vous devriez le sentir dans vos tripes »

III Interview : Frédéric Braun

Militante luxo-palestinienne, Dalia Khader est devenue une figure centrale du mouvement de solidarité avec Gaza. Entretien

d'Land : On vous connaît comme l'auteure d'une pétition demandant des sanctions contre Israël que vous avez présentée le 2 juillet dernier aux députés. Comment avez-vous vécu ce passage devant le Parlement ?

Dalia Khader : En fait, j'ai soumis deux pétitions. La première concernait la reconnaissance de la Palestine. Je portais un keffieh et j'ai été autorisée à parler en anglais [le 26 juin 2024]. J'avais préparé quelques phrases en français pour l'introduction et la conclusion, sachant que cela toucherait davantage le public luxembourgeois. Mais la deuxième fois, c'était différent. On ne m'a jamais officiellement dit que je ne pouvais pas porter le keffieh ni parler anglais. Pourtant, en entrant au Parlement, la garde de sécurité m'a arrêtée. Il m'a demandé d'enlever mon keffieh. J'ai demandé pourquoi. Il m'a répondu que ce n'était « pas neutre ». Je lui ai demandé : « Et si je le portais en T-shirt ? » Il m'a dit que je n'aurais pas été autorisée à entrer du tout. Je lui ai dit : « C'est moi. C'est une partie de mon identité. » Il m'a

répondu : « Je comprends, mais j'ai reçu des ordres. » Alors j'ai plaisanté : « La prochaine fois, vous me demanderez de changer de nom parce qu'il n'est pas neutre – il est palestinien. » Mais j'ai obéi. Je l'ai enlevé.

Comment vous sentez-vous en ce moment ?

Honnêtement, je ressens une profonde déconnexion — entre les gouvernements, les peuples et ce qui se passe en Palestine. Après deux ans de famine et de génocide à Gaza, dix-huit ans de siège et 77 ans d'occupation, il est difficile de donner du sens à tout cela. On assiste à un théâtre politique, avec des initiatives saoudiennes, françaises... Mais du point de vue palestinien, tout cela est déconnecté. Les pourparlers, les déclarations sur la reconnaissance d'un État palestinien auraient dû avoir lieu il y a des années déjà. Maintenant que tant d'entre nous sont morts — vous voulez en parler ? C'est absurde. Il n'y a aucune volonté politique

d'arrêter le génocide ou de demander des comptes à Israël. Ce qui se passe est honteux.

Vous êtes très visible dans l'espace public, mais on vous connaît peu. Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

Je viens de Jérusalem à l'origine. Mes deux parents en sont originaires, mais j'ai grandi principalement en Jordanie. Nous étions la seule branche de la famille à y vivre, donc nous rendions régulièrement visite à mes grands-parents et cousins à Jérusalem. Chaque été, chaque vacance d'hiver, nous y allions. J'ai ensuite déménagé au Royaume-Uni pour mes études, puis au Luxembourg en 2010. Si bien qu'aujourd'hui, le Luxembourg est le pays où j'ai vécu le plus longtemps. Je suis devenue luxembourgeoise, oui — mais comme beaucoup de néo-luxembourgeois, je porte en moi mon identité, mes valeurs, mes choix, qui, dans mon cas, reviennent toujours à la Palestine.



Dalia Khader, jeudi dernier sur la place Hamilius, en amont d'un piquet contre l'utilisation de la famine comme arme de guerre



Manifestation
contre la
guerre à Gaza

Comment l’occupation a-t-elle façonné la vie de votre famille ?

Elle l’a définie. Mes parents se sont mariés à Jérusalem. Ma sœur y est née, pas moi. Ils ne pouvaient pas vivre ensemble là-bas parce qu’ils avaient des cartes d’identité différentes — mon père une carte palestinienne, ma mère une carte de Jérusalem. Au début, cela ne signifiait pas grand-chose, juste deux couleurs différentes. Mais au fil du temps, les implications sont devenues très réelles : L’un pouvait entrer dans certaines parties de la ville, l’autre non. Les checkpoints se sont multipliés. Les cartes ont été révoquées. Finalement, il est devenu impossible pour eux de vivre ensemble dans leur propre ville. Mes frères et sœurs et moi avons chacun des documents d’identité différents, selon notre date de naissance et la politique du moment. Dans une famille de cinq personnes, nous avons cinq identités légales différentes.

À quel moment avez-vous pris conscience de votre histoire familiale ?

Très tôt. Je suis née dans les années 1980. La première Intifada fait partie de mes premiers souvenirs : les couvre-feux, les soldats, les jeunes manifestants — parfois à peine adolescents — qui se réfugiaient dans notre jardin. À l’époque, l’armée avait pour consigne de « briser les os » des manifestants. J’avais cinq, six, sept ans. Ces images ne s’oublient pas. Plus tard, je me souviens avoir regardé le processus d’Oslo avec mes parents, collés devant la télé. Ils disaient que Gaza et Jéricho allaient « venir en premier ». J’ai demandé : « Et Jérusalem, c’est quel numéro ? » — je pensais qu’on faisait la queue, qu’on attendait notre tour. Je ne savais pas encore que ce n’étaient pas des questions innocentes. C’étaient les questions centrales — le droit au retour, le statut de Jérusalem — que le processus de paix évitait.

Comment était-ce de grandir en Jordanie en tant que Palestinienne ?

L’opinion publique était globalement propalestinienne. Très jeune, je participais déjà aux manifestations avec mes parents. Même en tant qu’écolière, j’étais active. Mes deux parents étaient universitaires : ma mère professeuse de mathématiques, mon père ingénieur en électricité. Ils valorisaient énormément l’éducation. Pour nous, ce n’était pas juste un chemin dans la vie. C’était notre arme. Ils se sont battus pour y accéder, et ils se sont battus pour que nous y ayons accès aussi. Mais ils nous ont aussi appris à parler. C’était une chose qu’on pratiquait dès le plus jeune âge. Nous participions aux manifestations. Nous organisions même des pièces de théâtre pour sensibiliser et collecter des fonds. Je crois que mon premier événement militant remonte à mes six ans.

Vous sentiez-vous parfois étrangère ?

Quand on est enfant, et que nos parents font tout pour nous protéger, on ne se rend pas compte de l’anormalité des choses. Ce n’est que bien plus tard, en arrivant en Europe, que j’ai réalisé à quel point notre vie n’était pas normale. Petite, nous allions régulièrement à Jérusalem. Comme ma mère et moi

Je croyais aux idéaux européens. Mais ces deux dernières années, cette croyance s’est effritée. Ce qu’on m’avait présenté comme des droits et libertés « universels » ne l’étaient en réalité pas du tout

avons des cartes d’identités différents, nous devrions passer par des contrôles-frontière séparés. J’y allais avec mon petit frère, on faisait face aux soldats, et cela nous semblait banal. Enfant, je croyais que c’était normal de traverser des checkpoints. C’est en Europe que j’ai compris le contraste. Les gens étaient choqués par ce que je décrivais. Je leur parlais des jeux auxquels on jouait enfants, inspirés des images de la première Intifada : Les uns jouaient les soldats, les autres jetaient des pierres. Pour nous c’était juste un jeu. Avec le recul, je comprends que ce ne l’était pas.

Plus tard vous êtes partie étudier au Royaume-Uni. Qu’est-ce qui vous a le plus marquée en arrivant en Europe ?

La nature sélective de ses valeurs. Au début, j’ai apprécié certaines choses : la facilité de voyager, l’absence de checkpoints, l’ouverture, la liberté d’expression. Je croyais aux idéaux européens. Mais ces deux dernières années, cette croyance s’est effritée. Ce qu’on m’avait présenté comme des droits et libertés « universels » ne l’étaient en réalité pas du tout. Pas quand il s’agit des Palestiniens. Soudain, la liberté d’expression avait des limites. Soudain, les droits de l’Homme ne s’appliquaient plus. Je me suis demandé : Est-ce l’Europe qui a changé ? Ou a-t-elle toujours été comme ça et ne fait qu’échouer de nouveau au test ? J’ai longtemps été impressionnée par l’Europe d’après-guerre, qui avait su bâtir la paix et l’unité. Pendant ce temps, nous, Palestiniens, vivions encore les conséquences de 1948. Ces idéaux me semblaient porteurs d’espoir. Mais j’ai fini par comprendre qu’ils ne s’appliquaient pas à nous et que d’une certaine façon ces idéaux n’ont aucune réalité.

C’est une déclaration forte. Que voulez-vous dire par là ?

J’ai cru à ces valeurs, mais visiblement elles ne tiennent pas. Et honnêtement, je ne comprends même pas pourquoi. Aucune des excuses qu’on avance ne me semble crédible. Est-ce une incapacité de nommer les choses telles qu’elles sont ? À tirer les leçons du passé ? Ou est-ce volontaire ? Et si c’est intentionnel, comment devrions-nous appeler cela ? Du colonialisme ?

Avant, j’avais du mal à comprendre comment quelque chose comme la Shoah avait pu avoir lieu. Aujourd’hui, je comprends mieux. À l’époque, le monde était en guerre. Les communications étaient limitées. Les gens, traumatisés. Mais aujourd’hui, nous sommes face au génocide le plus documenté de l’histoire humaine. L’intention est explicite. Les responsables israéliens le disent publiquement. Et malgré cela, les gouvernements restent passifs. Les peuples réclament des actes, les dirigeants détournent le regard.

Qu’est-ce que ces derniers mois ont changé en vous, personnellement ?

J’ai laissé tomber beaucoup de choses qui comptaient pour moi auparavant — des choses qui me paraissent aujourd’hui superficielles. Je suis devenue plus directe, plus brute. Je ne me soucie plus des préjugés. Et oui, je me sens plus libre ainsi. J’étais aussi très patiente. Que ce soit avec des Israéliens, des Palestiniens ou des gens extérieurs à la région, je m’engageais toujours dans la discussion. J’expliquais les complexités. Je comprenais que beaucoup de gens n’avaient tout simplement pas accès à une information complète. Mais après 22 mois de génocide, je ne suis plus intéressée par le débat sur ce qui est manifestement en train de se produire. Tout le monde sait. Même des soldats israéliens ont commencé à briser le silence. Si vous êtes humain, vous devriez le sentir dans vos tripes. Si vous ne le voyez pas — il y a un vrai problème.

Qu’est-ce qui vous touche dans les manifestations au Luxembourg ?

La diversité. Toutes les origines, toutes les religions, toutes les générations. On est devenus une grande famille. Le contraste aussi, entre la diversité, la force des convictions et la détermination que j’ai constatées dans les rues du Luxembourg d’une part, et l’hésitation, le report de mesures fortes du gouvernement d’autre part. Ce qui m’a le plus sidéré, c’était l’absence totale d’écoute, voire d’intérêt, de la part de certains députés. Et ça, on l’a tous ressenti.

Certaines personnes juives disent avoir peur en vous voyant. Que leur répondez-vous ?

Cette peur est le fruit de décennies de conditionnement. Mais il faut être clair : s’opposer aux politiques israéliennes, ce n’est pas de l’antisémitisme. Israël, le sionisme et le judaïsme sont trois choses différentes. Les confondre, c’est dangereux. Et c’est justement ce qui alimente l’antisémitisme. Des groupes comme Jewish Call for Peace nous soutiennent depuis le début. Ils savent que dénoncer l’injustice en Palestine, ce n’est pas être contre les Juifs.

Vous semblez dire que la justice doit être universelle, sinon ce n’est pas de la justice.

Exactement. Si vous vous opposez à l’antisémitisme, mais restez silencieux face à l’islamophobie, le racisme ou l’homophobie, alors ce n’est pas de la justice. C’est du tribalisme. La véritable morale consiste à appliquer ses principes à tous. Ce qui est mal est mal – peu importe qui le fait et à qui. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Sozialdialog

Im Koalitionsabkommen beteuerten CSV, DP: „Le dialogue social fait partie intégrante de notre système social et il est le garant de la paix sociale dans notre pays“ (S. 173). Dann versuchten Regierung, Unternehmer sozialen Frieden ohne Sozialdialog. Durch die Schwächung der Gewerkschaften.

Die Gewerkschaften ließen es sich nicht gefallen. Sie verweigerten Zusammenkünfte, verbündeten sich, gingen auf die Straße. Der soziale Friede stieg im Kurs. Im Parlament lobte DP-Präsidentin Carole Hartmann den „Sozialdialog, dee säit Joerzénngten hei zu Lëtzebuerg de soziale Fridde garantéiert an och weiderhi garantéiere soll“ (14.5.25).

Das *Luxemburger Wort* leitartikelte: „Der für den 28. Juni geplante Generalstreik [sic]“ erinnere daran, „wie wichtig es ist, den Dialog nicht nur zu versprechen, sondern auch zu führen“ (1.6.25). „Der Dialog wird zur Nebensache“, klagte das Blatt. Es hält ihn für die Hauptsache. Vielleicht für einen Selbstzweck.

Die Glanzzeit des nationalen Sozialdialogs war der Klassenkompromiss in der Stahlkrise. Dann wurde er zum Ritual. Um alle paar Jahre Indexmanipulationen zu legitimieren. Anfangs begleitet von mehrfach abgeblasenen Generalstreiks.

Nach dem Bankenkra­ch 2008 hielten die Unternehmer den nationalen Sozialdialog für ein Nullsummenspiel. Sie verzichteten auf das unnötige Risiko. Doch die Gewerkschaften waren zu stark. 2013 gab die CSV/LSAP-Regierung auf. Während der Covid-Seuche verteilte der Staat eine positive Summe Geld. Der Sozialdialog wurde allenthalben gefeiert.

Der Fetisch Sozialdialog bleibt unverzichtbar. Er soll soziale Konflikte vermeiden, beenden: Er isoliert Gewerkschaftsfunktionäre in Versammlungssälen von der Macht der Straße. Er soll den Gewerkschaften die einzigen gewerkschaftlichen Mittel entziehen: Kundgebungen, Streiks, Betriebsbesetzungen. Wie die Friedenspflicht im Kollektivvertragsgesetz.

Während der parlamentarischen Haushaltsdebatten fragte CSV-Fraktionssprecher Marc Spautz: „[F]irwat ass de Sozialdialog esou wichteg? Mee ganz einfach, well en derzou bäidréit, de soziale Fridden an domadder och déi sozial Kohäsioun ze erhalen. Och dat ass e Kompetitivitéitsfaktor fir eist Land“ (18.12.24).

„Den Attraktivitéitsfacteur“, pflichtete die grüne Abgeordnete Sam Tanson bei, „vun onse Betriber ass net just eng Fro vun niddrege Steuerrecetten, et ass net just eng Fro vun administrativer Vereinfachung, et ass och déi vum soziale Fridden, dee mer hei an eistem Land hunn“ (18.12.24).

Der soziale Friede dient der von Kundgebungen, Streiks, Betriebsbesetzungen ungestörten Produktion. Der schnelleren Verwertung des investierten Kapitals. Sein Mittel ist der Sozialdialog. Ab und zu begleitet von materiellen Zugeständnissen an die Beschäftigten. Vermehrt ersetzt durch ideelle Werte wie Standortpatriotismus: Kapitän und Ruderer sitzen alle in einem Boot.

Der Sozialdialog spiegelt ein ungleiches Kräfteverhältnis wider zwischen den Besitzern von Industrien, Banken, Werkstätten, Läden und jenen, die jeden Morgen ihre Arbeitskraft verkaufen müssen. Die Gewerkschaften dürfen mitspielen. Solange sie die Spielregeln nicht infrage stellen.

Für die Gewährleistung des sozialen Friedens bietet sich die Sozialdemokratie an. LSAP-Fraktionssprecherin Taina Bofferding appellierte von der Kammertribüne herab an die heimische Arbeiterklasse. Sie soll artiger sein als die bösen Nachbarn: „A wann ee gesäit, wéi si am Moment dowéinst streiken an och hire soziale Fridden do op der Kipp steet, mengen ech, brauche mer net dee selwechte Feeler hei am Land ze maachen“ (19.3.25).

Ende Juni zogen Zehntausende durch die Straßen der Hauptstadt. Protestierten gegen eine „Reform“ genannte Deregulierung der Rentenversicherung, der Arbeitszeiten. Unternehmersprecher Michel Reckinger war niedergeschlagen: „[D]er Sozialdialog, wie er im Moment stattfindet, zeigt, dass wir nicht mehr reformierbar sind“ (*Luxemburger Wort*, 24.7.25). ● ROMAIN HILGERT



« Les listes d’attente seront maintenues »

IIII Léo-Paul Hoffmann

« Ce n’est pas une décision de principe, mais une décision d’urgence » soutient Max Hahn, ministre libéral des Familles et de la Solidarité, vendredi dernier au micro de *RTL*, lors d’une interview portant sur l’hébergement des demandeurs d’asile.

L’« urgence » date d’octobre 2023. À l’époque, Jean Asselborn, avait introduit ces listes d’attente « temporaires » pour les hommes migrants « non vulnérables ». Face à la saturation des structures d’hébergement et à l’afflux de demandeurs de protection internationale, le socialiste justifiait une décision « en faveur des plus vulnérables », soit les femmes et les enfants. Depuis lors, un demandeur de protection internationale arrivant seul au Luxembourg n’est donc plus assuré d’obtenir un lit dans un centre de primo-accueil. En interview ce mardi sur *Radio 100,7*, Max Hahn déclarait que les conditions d’accueil au Grand-Duché seraient « bien supérieures » à celles des pays voisins. Le ministre affirme que ces listes d’attente impacteraient seulement les migrants déjà inscrits comme demandeurs dans un autre pays européen, « Jusqu’à présent, c’est une légende urbaine de croire que des réfugiés dorment dans la rue ».

Un recensement réalisé par l’ASBL « Inter-actions » dans la nuit du 12 au 13 décembre 2024 a dénombré 361 sans-abri dans les villes de Luxembourg et Esch-sur-Alzette. 80 pour cent étaient des hommes. Si leur statut administratif n’est pas connu, le sondage a démontré une part croissante de personnes non européennes. Alors que le premier décompte en recensait 17 pour cent en 2022, il en dénombrait autour de 32 pour cent en décembre 2024.

Réagissant au maintien de cette liste d’attente, les associations Passerell, Médécins du monde et Ryse Luxembourg ont déposé un recours en annulation au tribunal administratif. L’initiative a cependant été déclarée irrecevable le mois dernier. Interrogée par le *Land*, la juriste de l’association Passerell, Anke Vandereet, le regrette : « C’est très dommage parce que beaucoup d’éléments montrent

« *Il nous faut des moyens juridiques pour faire valoir les droits fondamentaux* »

Anke Vandereet, Passerell

que ces listes d’attente ne respectent pas le droit européen. »

C’est cependant la forme qui a été jugée, et non le fond, le tribunal contestant la nature administrative de la décision. Selon le jugement, les listes d’attente ne produiraient « aucun effet juridique direct » sur les demandeurs de protection internationale et « consisteraient plus particulièrement en une simple mise en œuvre d’une adaptation temporaire des conditions matérielles d’accueil pour surmonter une période de saturation ».

Pour Marion Dubois, directrice de Passerell, la solution passe par la construction de plus de logements sociaux, car la saturation du marché immobilier luxembourgeois se répercute dans les structures d’hébergement. « Cinquante pour cent des personnes hébergées dans les foyers sont déjà bénéficiaires d’une protection internationale », précise-t-elle. La recherche d’un logement reste en effet très difficile pour les bénéficiaires de protection internationale, même lorsqu’ils sont intégrés au marché du travail. En conséquence, le nombre de sorties des structures d’hébergement de l’Office national de l’accueil (ONA) a fortement diminué ces dernières années. Alors que plus de

5 400 personnes les ont quittées en 2022, à peine 2 850 sorties ont été observées en 2024. L’accroissement de la durée des séjours dans les hébergements d’urgence paralyse les capacités d’accueil pour les nouveaux demandeurs d’asile.

Le *Land* s’est entretenu avec une mère de famille érythréenne hébergée dans un foyer de l’ONA depuis cinq ans. Avec son mari, qui enchaîne les CDD, et leur enfant inscrit à l’école à Mersch, ils sont en recherche de logement depuis que l’ONA leur a fait parvenir une lettre d’expulsion pour le 25 août : « Malgré mon Revis et les CDD de mon mari, nous ne trouvons rien. »

Selon Anke Vandereet, la situation luxembourgeoise ne respecte pas les lois établies par l’Union européenne : « Un refus d’hébergement temporaire, et même le fait de différer cet hébergement, est contraire au droit européen ». L’Irlande en a fait les frais vendredi dernier lorsque la Cour de justice de l’Union européenne a publié un arrêt constatant des pratiques d’accueil en violation du droit européen. La situation irlandaise est similaire au cas luxembourgeois. Le pays ne pouvant plus accueillir de migrants dans les centres d’accueil dédiés, certains se sont retrouvés à la rue ou en centre d’hébergement d’urgence. Pour la CJUE, les États sont responsables des conditions matérielles d’hébergement des demandeurs d’asile. La Cour ajoute qu’« un État membre ne peut invoquer un afflux imprévisible de demandeurs de protection internationale pour se soustraire à son obligation de couvrir les besoins fondamentaux des demandeurs d’asile ». La CJUE pourrait se prononcer sur le cas du Luxembourg, mais il faudrait d’abord qu’un juge national fasse un renvoi préjudiciel. « Cela reste une décision que les juges peuvent prendre dans une affaire en cours. Comme la Cour interprète le droit européen qui est à la base du droit d’asile, les juges nationaux sont obligés de suivre cette interprétation », détaille Passerell. Si un juge décide d’impliquer la CJUE, le tribunal administratif serait obligé de mettre l’affaire en pause et devrait se référer à l’interprétation de celle-ci. ●

Le bonheur de pondre des œufs en or

IIII Paul Schmit

Le ministre du Logement veut retravailler la loi sur les copropriétés. Mais qu'en est-il des syndic ?

La législation luxembourgeoise réglant le statut de la copropriété est, à part quelques menues retouches, restée la même depuis un demi-siècle. Cette longévité s'expliquerait-elle par la qualité des choix opérés par ses auteurs ou témoignerait-elle plutôt du désintérêt des milieux politiques, professionnels et privés intéressés ? L'application de la loi a, depuis son entrée en vigueur en 1975, été avantageusement balisée par la jurisprudence. Certains de ses passages gardent certainement leur valeur : la personnalité juridique de la copropriété, la distinction entre parties privatives et communes, les règles de vote dans les assemblées ou la manière pour assumer les charges, notamment en cas de changement de propriétaire.

Par contre, mainte assemblée est en peine de trouver les accords utiles pour assurer la viabilité de l'immeuble commun, lorsque la volonté de rénover des uns se heurte à l'opposition des autres d'en accepter le financement, même si la minorité doit se plier à la décision intervenue, et que l'obligation récente de constituer un fonds de travaux atténue d'éventuelles tensions en la matière.

Le talon d'Achille de la législation en question est plutôt à chercher du côté de la gestion des copropriétés. En effet, nombre de plaintes ont leur source dans le mode de gestion imposé par la loi qui demande à la copropriété de s'adjoindre les services d'un syndic, activité entre-temps largement professionnalisée, sans que ni l'accès à la profession ni son exercice ne soient convenablement réglés.

L'article 20 dispose de façon péremptoire que le syndic exécute les décisions de l'assemblée générale. L'AG désigne librement le syndic de son choix et, dans le cadre du contrat de mandat qu'elle lui confie. L'article 21 ajoute qu'indépendamment du mandat conventionnel, le syndic doit exécuter les dispositions du règlement de la copropriété et les décisions prises en assemblée générale et qu'il a l'obligation d'administrer l'immeuble en pourvoyant à sa conservation, à sa garde et à son entretien, avec l'obligation de procéder de sa propre initiative aux travaux requis en cas d'urgence. La loi distingue donc clairement entre une instance de décision, l'assemblée des copropriétaires, et un organe d'exécution, le syndic.

La copropriété peut en outre adjoindre au syndic un conseil syndical, composé de plusieurs copropriétaires « en vue d'assister le syndic et de contrôler sa gestion » (art 23). Le statut du conseil syndical n'est pas autrement précisé, son institution est facultative et son influence s'avère à la fin du compte dérisoire face à la position que les syndicats ont pu se construire au fil du temps. Normalement, le syndic soumet à l'approbation des copropriétaires un projet de contrat de mandat préimprimé et il en attend l'approbation par l'assemblée. Ce contrat règle les tâches et le temps qu'il est disposé à consacrer à la gestion de l'immeuble contre une rémunération dont normalement lui seul connaît la façon d'appliquer les tarifs et qui comporte des surcharges plus ou moins déguisées permettant de facturer toute prestation qui dépasse ce qui est communément appelée gestion courante.

D'emblée, le syndic a tout intérêt à ne pas avoir en face de lui un conseil syndical aux compétences trop importantes. Un conseil syndical trop actif et doté de trop de pouvoirs est rapidement ressenti comme intrusion dans les compétences du syndic, synonyme d'un surplus de travail généré par les desiderata du conseil syndical et sa volon-



Copropriété sur les hauteurs de Dommeldange

Les exigences légales d'accès à la profession du syndic devraient être plus strictement réglées

té de contrôle. Souvent les agents des grandes agences de gestion immobilière sont en charge de plus d'une trentaine de résidences, limitant leur disponibilité hebdomadaire moyenne à un peu plus d'une heure par résidence. Les menues interventions faciles à exécuter sont normalement privilégiées par rapport à celles demandant un suivi plus conséquent.

La copropriété se trouve désarmée devant l'opacité de la tarification et des clauses contractuelles qui permettent de facturer séparément chaque présence sur les lieux et chaque coup de téléphone qui n'est pas explicitement prévu dans le forfait convenu. En fin d'exercice, le copropriétaire n'aura d'autre choix que de payer la facture salée qui lui est présentée.

La mise en œuvre des résolutions prises par les AG de la copropriété ou par le conseil syndical, pour autant qu'il en ait été mandaté, dépend de la disponibilité des services du syndic, voire de leur bon vouloir. Il arrive que des décisions d'une assemblée attendent toujours un début d'exécution au moment où les copropriétaires se retrouvent pour leur prochain rendez-vous annuel. Or, la loi reste muette sur les moyens de la copropriété de réagir aux défaillances du syndic, sauf sa faculté de ne pas prolonger le mandat, voire de le résilier ou de réclamer des dommages-intérêts en justice.

L'ignorance des procédures communales ou fiscales fait perdre du temps pour exécuter des travaux, pour obtenir les subsides légaux, pour récupérer une partie de la TVA payée au cas où le propriétaire peut prétendre au taux réduit, ... La tendance à la concentration de l'activité de syndic dans des entités toujours plus grandes assurant, avec un

effectif réduit, la gestion d'un nombre toujours plus élevé de résidences, ne contribue pas à la solution des problèmes décrits.

Comment dès lors réagir à la placidité d'un groupe de professionnels, bien connectés entre eux et conscients de leur position dominante face à des copropriétés forcément condamnées à agir individuellement et en ordre dispersé où le chacun pour soi est trop souvent la règle ? Quelles conclusions est censé accoucher le groupe de travail que vient de créer le ministre du Logement et qui est composé de représentants de l'administration, du groupement professionnel des syndicats ainsi que, comme l'écrit le ministère, d'« acteurs qui ont un lien direct ou indirect avec les copropriétés » ?

Essayons d'ouvrir quelques pistes de réflexion sur un réagencement de la loi de 1975 dans l'intérêt d'une meilleure gestion des copropriétés pour compte des principaux concernés, les propriétaires. La copropriété a une personnalité juridique et a comme organe de décision une assemblée qui réunit l'ensemble des copropriétaires. Or, elle n'a pas d'organe d'administration propre, doté des compétences utiles pour représenter ses intérêts communs entre deux assemblées. Le conseil syndical devrait être doté d'une réelle autorité d'injonction vis-à-vis du syndic. Il devrait voir ses pouvoirs étendus à l'administration de la copropriété, à l'exception de ce qui relève de l'assemblée. Ces pouvoirs seraient comparables à ceux du conseil d'administration d'une société commerciale. Le rôle du conseil s'en trouverait renforcé face au syndic. La responsabilité accrue qu'en endosseraient ses membres pourrait être réglée par analogie à celles des administrateurs des fondations et Asbl qui exercent leur mandat également à titre bénévole.

En cas d'exécution défaillante du mandat du syndic, la copropriété n'est certes pas impuissante. Elle peut décider de ne pas reconduire un syndic ou en résilier le mandat, voire intenter action en réparation devant les tribunaux. Or, le prochain syndic ne fera-t-il pas bien vite preuve de la même gestion ataraxique que le syndic évincé ? Quant à une éventuelle action en justice, le risque du syndic d'être sanctionné pour sa ges-

tion insatisfaisante est finalement minime, si les faits ne dépassent pas un certain seuil de gravité. Un relevé légal de sanctions surtout pécuniaires que les copropriétés seraient en droit d'appliquer pourrait-il y remédier ? L'institution d'un guichet administratif conseillant les copropriétés en cas de problèmes avec leur syndic ne pourrait-elle pas être envisagée ? Ne faudrait-il pas en plus créer une instance d'arbitrage devant laquelle porter les contentieux générés par une gestion insatisfaisante ?

La loi ne pourrait-elle pas prescrire un minimum de temps que le syndic devra réserver à la gestion d'une résidence, tenant compte des dimensions et de l'âge du bâtiment ? Les exigences légales d'accès à la profession de syndic et son exercice, à savoir les qualités morales requises, la capacité financière pour protéger les clients contre une éventuelle déconfiture et notamment la qualification professionnelle devraient être plus strictement réglées. Qu'en est-il par ailleurs de l'obligation de n'engager que du personnel formé pour les tâches qui l'attendent ? Et qu'en est-il d'un devoir des syndicats d'avertir les copropriétés de l'usage prioritaire du fonds de travaux à des fins d'amélioration énergétique et de l'existence du subventionnement public très généreux pour ce genre de rénovations ?

Le projet d'innovation auquel le ministre du Logement se propose de soumettre la loi de 1975 intégrera certainement des éléments chers à l'administration. Une juste prise en compte des intérêts de la profession des syndicats ne semble pas non plus faire de doute au vu de la présence de ses représentants dans l'enceinte consultative appelée à cogiter sur le contenu et la forme de la modification légale en préparation. Espérons que les intérêts des copropriétaires, principaux intéressés au résultat du travail engagé, ne se retrouveront pas broyés entre le marteau des revendications des professionnels de la gestion immobilière et l'enclume des vues du ministère. ●

Paul Schmit est ancien commissaire du gouvernement. Il a été vice-président du Conseil d'État

Sous surveillance

IIII France Clarinval

Les déclarations de Françoise Thoma, directrice générale de la BCEE, devant la « Commission Caritas », sont mises en cause par l'opposition.
Portrait d'une femme de pouvoir

Françoise Thoma,
dans les bureaux de
la BCEE, mercredi
après-midi

Sur les photos prises lors d'événements et raouts mondains, Françoise Thoma est souvent une des rares femmes. Lors du Nouvel an chinois 2023, au récent Forum annuel Elvinger Hoss ou sur la scène du Paperjam Top 100, elle portait du noir, avec une veste vive, manière de se démarquer de ses collègues masculins qui n'osent guère la couleur. Son indéfectible frange est sa marque de fabrique la plus reconnaissable. Elle sourit peu, mais se mêle facilement aux convives : Elle connaît tout le monde dans ces cercles. « Elle est toujours naturelle, elle ne se force pas en société, elle a ça en elle », salue un proche.

À la demande du *Land*, la cinquantenaire (elle est née en août 1969) revient sur un parcours marqué par la volonté de bien faire et la détermination. Fille unique d'une famille « plutôt modeste » de Fentange, Françoise Thoma a grandi avec « beaucoup d'amour, beaucoup d'ouverture ». Jeune, elle fréquente la chorale du coin et pratique beaucoup de sport. Elle souligne que ses parents étaient « engagés dans la vie locale », sans nommer le CSV dont ils étaient membres, d'après nos informations. (« J'exerce ici une fonction qui n'est pas politique donc je ne veux pas parler de politique ».)

Avant de se décider pour des études de droit, elle hésite entre « des métiers créatifs ; photographie, fleuriste, joailler ». Mais dès la première semaine à ce qui s'appelait encore le Centre universitaire de Luxembourg, « j'ai su que le droit allait me plaire : les juristes sont ceux qui savent chercher et savent ensuite interpréter, faire la part des choses et surtout accepter un point vue différent. » Françoise Thoma poursuit ses études à la Sorbonne, et elle suit aussi une formation en science politique. Plus tard, elle peaufinera sa formation à Harvard, avec un LL.M. en droit bancaire (l'équivalent d'un MBA pour les juristes), puis à Paris Assas pour un doctorat en droit.

Diplôme en poche, elle revient au pays et entame sa carrière comme avocat au cabinet Bonn, Schmitt et Steichen, où elle avait déjà effectué des stages de vacances. C'est là qu'elle découvre le secteur bancaire, un univers qu'elle n'avait pas ciblé, mais qu'elle apprivoise, appréciant sa dimension polyvalente et pragmatique. « L'équipe était réduite, on était moins spécialisés qu'aujourd'hui, je faisais du droit du travail, du droit commercial, du droit financier. »

On note parmi ses collègues chez Bonn, Schmitt et Steichen, un certain Luc Frieden. Elle refuse d'approfondir le sujet (« effectivement je le connais bien, mais il est inutile de revenir là-dessus »). Certains commentateurs la considèrent pourtant comme la « protégée » de celui qui est aujourd'hui Premier ministre. « Elle a fait sa carrière dans le sillage de Frieden, content de propulser une femme de compétence », glisse l'un d'eux.

Après cinq ans de cabinet, attirée par le droit européen, Françoise Thoma devient référendaire à la Cour de justice des communautés européennes. Une expérience « intéressante » à laquelle elle préfère « un cadre plus orienté vers la pratique. » Elle rejoint alors la Spuerkeess en 1999, au service juridique et contentieux. « Je sentais que l'on pouvait avoir une influence pratique sur les choses. » Sa ténacité et ses compétences lui permettent de progresser dans sa carrière et de s'élever dans la hiérarchie de la banque d'État. Elle grandit, en quelque sorte, avec la banque. « Quand j'ai commencé, la Spuerkess était plus locale. Les choses se faisaient de façon plus artisanale, avec moins de documents et plus de contacts. C'était un monde plus facile, mais je ne dis pas que c'était un monde meilleur. »

Quand la banque crée un secrétariat général en 2004, on lui en confie les rênes. Elle devient ensuite membre du comité de direction en 2009.

« Elle est reconnue dans tout ce qu'elle a fait, mais lui manque peut-être cet aspect banquier, commercial, extraverti. »

À l'époque, elle est la seule femme à occuper un tel poste dans une grande banque luxembourgeoise. Un argument qu'elle ne veut pas mettre en avant. « Je n'ai jamais pensé en ces termes, mais j'avais conscience d'être précurseuse et que ça me donnait une certaine responsabilité. » Elle n'aime pas parler de quotas ou de discrimination positive. Elle préfère évoquer les compétences, l'inspiration et la motivation.

Parallèlement, à son travail à la BCEE, Françoise Thoma a siégé au Conseil d'État sur le ticket du CSV, de 2000 à 2015, soit le plus long mandat possible. Elle a apprécié la diversité du travail de conseillère où « chaque projet est nouveau et il faut se familiariser avec chacun d'entre eux. » Là aussi, elle était une des rares femmes à accéder à ce poste, la troisième dans l'histoire de l'institution. (Aujourd'hui, elles sont sept sur 21, on est encore loin de la parité.) Après ces années au Conseil d'État, Françoise Thoma n'a pas poursuivi d'autres mandats politiques, mais elle voulait « faire quelque chose pour les personnes qui ne vont pas bien ». Très tôt, elle a réalisé son engagement social en tant que bénévole chez Caritas, puis au sein du conseil d'administration, « ce qui m'a permis de contribuer directement à des causes humanitaires et solidaires ». Elle quitte finalement le CA de la Fondation en 2015, « non par manque de conviction, mais parce que mes responsabilités professionnelles ne me permettaient plus d'assumer mon mandat avec la disponibilité requise. »

Juriste plutôt que banquière

Françoise Thoma a gravi les échelons en même temps qu'elle a gagné le respect de ses homologues de la Place. « Elle est très structurée et forte pour pointer les détails », constate un proche. « Dans un comité de direction, il faut avoir une vue large de l'entreprise et développer des domaines qu'on ne connaissait pas encore. Pour moi, c'était l'audit interne, par exemple. » Elle se souvient aussi avoir fait des « stages » en agence pour apprendre le terrain.

Quand, en 2014, la Spuerkeess est déclarée banque systémique, elle connaît « une montée en puissance très rapide. » Françoise Thoma estime qu'il a fallu adapter et changer beaucoup de choses avec des moyens humains et des capacités financières et techniques qui ne sont pas illimités. « Ça nous a propulsé dans une autre réalité. En tant que dirigeants, nous avons dû appréhender le nouveau contexte. Ce n'était pas toujours évident et ça explique quelques défis que nous avons eu à gérer par la suite. »

En 2016, Françoise Thoma est nommée directrice générale, succédant à Jean-Claude Finck, avec qui elle avait travaillé étroitement. « Proche du CSV, elle a pourtant été nommée par Pierre Gramegna,

un ministre des Finances libéral », note un observateur. Pas la bonne carte, mais le bon sexe à un moment charnière où le gouvernement mettait un point d'honneur à favoriser la parité.

Le style de Françoise Thoma tranche avec celui de son prédécesseur, réputé sévère si pas « dictatorial ». On la dit plutôt hédoniste (« elle aime bien manger et sortir »), mais pas exubérante. « Elle représente une force tranquille, elle garde toujours son sang-froid et est toujours très posée dans tout ce qu'elle fait », reconnaît un cadre. L'intéressée confirme : « Je préfère emmener les autres dans les décisions, plutôt que de les imposer. »

Les compétences juridiques de la CEO ne sont jamais remises en question, elle est d'ailleurs vue comme « une juriste plutôt qu'une banquière ». « Je savais qu'il y avait des aspects que je devais approfondir et j'ai suivi des formations complémentaires. Ce n'est pas parce qu'on est le directeur général qu'on sait tout ou qu'on sait tout mieux que les autres. » Cela correspond au style de management inclusif et participatif qu'elle prône.

Pourtant, certains lui reprochent un manque « de vision stratégique et de perspective plus large ». « Elle a toujours été reconnue dans tout ce qu'elle a fait, mais lui manque peut-être cet aspect banquier, commercial, extraverti. » D'aucuns la décrivent d'ailleurs comme « une haut-fonctionnaire, un peu absente ».

Il faut dire que Françoise Thoma a tissé au fil du temps un réseau d'influence solide qui ne se limite pas à la finance. Elle figure dans les CA de Cargolux, Luxair, SES, Enovos ou Bourse de Luxembourg, ainsi qu'auprès de LuxFunds (qui rassemble les fonds de la BCEE sous un seul nom pour éviter le cumul de mandats), et plus récemment, chez Sofisa Finance SA, un fonds d'investissement où siège aussi la famille Leesch (Cactus). Elle ne veut pas commenter ses implications multiples, mais souligne qu'il « convient de prendre des responsabilités là où la Banque a des participations. Il s'agit de la bonne gestion du patrimoine de la BCEE ». En outre, elle considère qu'il est enrichissant et inspirant de rencontrer des réalités économiques un peu différentes. « Cela étant, si je dois faire des choix, la Banque passe toujours en premier. »

Améliorer les procédures

Donner la priorité à la BCEE a aussi été sa stratégie dans l'affaire Caritas. Elle avait défendu la banque, ses pratiques et ses collaborateurs devant les députés de la commission spéciale en affirmant que « les procédures internes ont été respectées et au vu de la nature des obligations de la banque, aucune faute dans le chef de la BCEE ne saurait être retenue » (selon le procès-verbal de la réunion du 5 mai 2025). Plusieurs députés de l'opposition estiment avoir été dupés. Ils considèrent que la déclaration de la directrice apparaît comme « fallacieuse », relevant que la CSSF avait prévenu d'une sanction trois jours avant l'audition. Dans une question parlementaire, Marc Baum (Déi Lénk), demande « si le gouvernement maintient sa pleine confiance en la directrice générale de la BCEE ». Les écologistes Sam Tanson et Djuna Bernard interrogent : « Suite à la sanction, des mesures concrètes ont-elles été exigées ou imposées par le ministère des Finances auprès de la direction de la BCEE ? » « Comment le gouvernement compte-t-il prévenir la persistance de problèmes structurels et systémiques au sein de la caisse d'épargne ? », interpellent les socialistes. L'opposition met aussi en cause la connaissance que le gouvernement avait de ces sanctions. « La question de la responsabilité politique se pose parce que la Spuerkeess appartient à l'État et qu'un représentant de l'État siège à son CA », déclarait Franz Fayot (LSAP) au micro de RTL.

« Nous avons été étonnés et tristes de l'interprétation de nos déclarations. Nous sommes allés devant la Chambre avec l'intention d'être le plus ouvert, le plus objectif et le plus complet possible. Mais la procédure de la CSSF n'est pas publique et toujours en cours. Nous ne pouvions pas en parler », se défend Françoise Thomas, répétant les mêmes éléments de langage au fil des cinq interviews qu'elle a données dans la même journée. Elle souligne également que des enquêtes internes ont été menées, dès que l'affaire a éclaté. « Nos collègues étaient extrêmement inquiets, ils vivaient dans l'insécurité de savoir si des fautes avaient été commises. Il était important de vérifier qu'ils avaient respecté les procédures en vigueur au moment des faits. »

Françoise Thoma a confirmé que la CSSF avait en 2020 relevé une série de faiblesses à redresser dans un laps de temps court. « Il restait une ou deux mesures plus étendues, portant sur des aspects plus structurels qui n'avaient pas encore été mises en œuvre. » Dans son communiqué de presse de la semaine dernière, la direction de la BCEE réitère qu'il est impossible de dire aujourd'hui si la fraude de Caritas aurait été découverte plus tôt si la BCEE avait appliqué des procédures différentes. « Si la fraude a pu être commise alors que les procédures ont été suivies, c'est que les procédures n'étaient pas assez robustes », insiste un observateur.

« La BCEE est une banque systémique, exposée à beaucoup de risques et soumise à la supervision, pas seulement de la route d'Arlon mais aussi de Francfort. Ça demande une autre dynamique, une perspective plus large que ce qui est actuellement en place », souligne un autre. Il rappelle que la Spuerkess a déjà été sanctionnée par la Banque centrale européenne pour avoir sous-estimé des actifs en fonction des risques. Même dans les rangs de la majorité, la question de la responsabilité des dirigeants est posée : « La banque de l'État doit être plus irréprochable que les autres banques de la place. On peut raisonnablement exiger que les mesures demandées par les superviseurs soient appliquées. Le plus haut niveau du management et le Conseil d'administration doivent en être responsables », déclare le député Laurent Mosar (CSV).

Consciente des réactions négatives et du climat de méfiance, la direction de la BCEE veut « mettre tout en œuvre pour restaurer la réputation de la banque au plus vite et au mieux. » On promet de tirer les enseignements de ce qui s'est passé pour améliorer les procédures mais aussi la culture interne. L'acquisition d'outils informatiques pour mieux détecter des schémas transactionnels qui peuvent révéler des fraudes ne suffira pas. La formation du personnel pour promouvoir la sensibilité au risque est également indispensable. « La place financière de Luxembourg a fait un très long chemin depuis 2013. On a éliminé largement les clients dont on ne voulait plus. Je pense qu'aujourd'hui, on est vulnérable sur un autre plan. On est une cible pour la fraude internationale et les cybercriminels internationaux. »

Les insuffisances dans les dispositifs de contrôle de la BCEE relevées par la CSSF ont été rendues publiques la même semaine que la cyberattaque dont Post Luxembourg a été victime. Les deux affaires ne sont évidemment pas liées, mais elles révèlent la fragilité structurelle des grandes entreprises étatiques. Cela pose des questions quant à la gouvernance de ces entités, notamment la nomination des conseils d'administration. La complexité des technologies et la sophistication croissante des fraudes exigent de plus en plus de compétence, de volonté. « On a tendance à placer dans les CA des personnes pour leur fonction, leur statut comme représentant de l'État ou d'un syndicat par exemple. Cela ne garantit pas forcément leur compétence », note un observateur. ●

Les lanceurs d’alerte de l’IA

IIII Georges Canto

La résistance s’organise face au plan d’action de Donald Trump sur l’intelligence artificielle

Le mois de juillet 2025 aura été un moment-clé dans la jeune histoire de l’intelligence artificielle. Le 23, Donald Trump a mis en marche le rouleau compresseur destiné à assurer la domination américaine dans l’IA avec le lancement de son plan d’action donnant carte blanche aux opérateurs du secteur. Trois jours plus tard étaient ouvertes à Shanghai la Conférence mondiale sur l’intelligence artificielle (WAIC) ainsi que la Réunion de haut niveau sur la gouvernance mondiale de l’IA. Sur une surface d’exposition de 70 000 m², ont été présentés plus de 300 produits de pointe conçus par quelque 800 entreprises, parmi lesquels quarante grands modèles d’IA et soixante robots intelligents. Une manifestation révélatrice des ambitions de la Chine. Face à cette déferlante, des voix discordantes, venant le plus souvent de l’intérieur même de l’écosystème, se font de plus en plus entendre pour dénoncer les imperfections et les dérives de l’IA et appeler à sa régulation. Mais leur écho semble encore limité.

À peine revenu aux affaires le 20 janvier 2025, Donald Trump a révoqué le décret sur la régulation et la sécurité de l’IA signé par Joe Biden le 30 octobre 2023, dans l’attente d’un « AI Action Plan » qui devait être révélé au bout de six mois. La patience des grands acteurs de la Silicon Valley, spectaculairement ralliés à Trump, n’a pas été déçue par les 90 mesures annoncées, permettant aux quatre plus importants, Amazon, Alphabet (Google), Microsoft et Meta (Facebook, Instagram, WhatsApp) d’envisager pour 2025 quelque 330 milliards d’investissements dans l’IA, soit 47 pour cent de plus qu’en 2024, et 2,2 fois plus qu’en 2023. La course au leadership de l’IA, dont l’importante dimension militaire est assez peu évoquée, ne semble guère s’embarrasser de considérations éthiques. Aucune critique sur cet aspect n’est à attendre du côté de la société civile en Chine, maintenue sous une chape de plomb, mais il en va tout autrement aux États-Unis, où le plan d’action trumpien provoque une levée de boucliers.

Comme son contenu était prévisible, la veille même de sa présentation, soit le 22 juillet, une coalition de plus de 90 organisations œuvrant dans les domaines de la technologie, de l’environnement, de la protection des consommateurs et

des salariés et du social a lancé son « Plan d’action populaire pour l’IA » visant à contrebalancer les décrets présidentiels. Pour les expertes Sarah Myers West et Amba Kak, du AI Now Institute, « le plan d’action de la Maison blanche est rédigé par les géants de la tech qui développent une IA utilisée contre nous. Aujourd’hui, nous reprenons le contrôle de la trajectoire future de l’IA, qui doit privilégier les besoins des Américains ordinaires plutôt que les profits des entreprises ».

Selon elles, les effets néfastes de l’IA sont devenus flagrants dans le domaine du travail, de la santé, de l’éducation et même de la vie privée. De plus « la plupart des systèmes d’IA sont déployés dans des contextes coercitifs comme l’immigration et le maintien de l’ordre, où les droits des personnes sont régulièrement bafoués ». La contestation de l’IA est bien antérieure au lancement de ChatGPT fin 2022, qui a familiarisé le grand public avec la nouvelle technologie. Une des figures emblématiques du mouvement est Meredith Whittaker. Cette quadragénaire californienne, très présente dans les médias, et qualifiée de « mouche du coche la plus célèbre de la Silicon Valley » par le *Financial Times* en septembre 2024, porte plusieurs casquettes. Elle est ainsi connue comme chercheuse, ayant cofondé en 2017 l’AI Now Institute, aujourd’hui rattaché à l’Université de New-York, dont les recherches portent sur les implications sociales, éthiques et politiques de l’IA. Ancienne directrice académique de l’institut, elle en est désormais la « Chief advisor ».

Mais elle est aussi, et surtout, depuis septembre 2022, la présidente de la Signal Foundation, une organisation à but non lucratif qui développe l’application gratuite de messagerie Signal, connue pour sa puissance de chiffrement et sa forte protection de la vie privée des utilisateurs, car son modèle ne collecte presque aucune donnée. Le fantasme Elon Musk a publiquement soutenu et même financé la messagerie en 2020, avant de retourner sa veste en rejoignant Trump, jusqu’à bloquer les liens Signal sur sa plateforme X.

Déclarant voir l’IA « comme née du modèle économique de la surveillance », Meredith Whittaker a été sensibilisée à la question de la protection des données personnelles pendant ses treize années

Un outil imparfait

L’informaticien Luc Julia, très impliqué dans l’IA pour avoir co-conçu Siri, assistant vocal développé par Apple, estimait malgré tout en 2019 que « l’IA est une débauche de données et d’énergie pour faire des choses très limitées ». En 2025 il est vent debout contre les IA génératives du type ChatGPT ou Perplexity. Dans une interview au magazine français *La Tribune Dimanche* du 27 juillet, il les qualifie de « machines qui mangent toutes les données produites sur Internet, dont celles qui proviennent des IA elles-mêmes, qu’elles soient vraies ou fausses ». De ce fait elles comportent de plus en plus d’erreurs. Il cite un calcul d’OpenAI, selon lequel la pertinence des données, qui n’était que de 66 pour cent en 2023, a baissé de

deux points depuis. « Elles peuvent nous rendre complètement idiots si on considère qu’elles ont la science infuse et qu’elles savent tout. Il faut garder son esprit critique et inculquer le doute », poursuit-il. Une bonne raison pour éviter de trop se reposer sur elles, comme le font certaines personnes qui les utilisent en tant que « coach psy ». De plus, Luc Julia, qui est franco-américain, observe que, les « fabricants d’algorithmes » étant pratiquement tous américains, toutes les données des IAG sont biaisées. « Une réponse de ChatGPT sera celle destinée à un écolier de la côte ouest des États-Unis », déplore-t-il, en recommandant que « nous aussi, nous biaisions les données pour avoir une bonne petite IA européenne, car si on ne fait pas ça, notre culture va s’affaiblir ». GC

passées comme salariée de Google, où elle a fondé le groupe de recherche Open Research Group, ainsi que la plateforme Measurement Lab (M-Lab) pour fournir des données ouvertes et vérifiables sur les performances du réseau et la neutralité du Net. De son propre aveu, elle a d’abord pensé pouvoir réformer le système de l’intérieur avant qu’un point de rupture ne soit atteint avec le contrat signé entre Google et le Pentagone dans le domaine militaire en 2017. Craignant que le « projet Maven » soit aussi utilisé pour la surveillance de la population, 4 000 employés ont signé début 2018 une pétition interne qui a débouché quelques mois plus tard sur un mouvement de protestation plus vaste mobilisant à partir du 1^{er} novembre 2018 plus de 20 000 salariés de Google dans le monde (*Google Walkout*), dont Meredith Whittaker fut la co-organisatrice avant de quitter l’entreprise en juillet 2019.

Malgré sa réputation d’activiste, Meredith Whittaker est aussi intervenue comme consultante auprès de la Maison blanche (sous Biden)

de la Commission fédérale des communications (FCC), de la Federal Trade Commission (FTC), mais aussi du Parlement européen. Deux autres anciens de Google se posent aussi comme « lanceurs d’alerte de l’IA ». Timnit Gebru, 42 ans, avait rejoint le géant de Mountain View en 2018 en tant que co-responsable de l’équipe « éthique de l’intelligence artificielle ». Mais, ayant rédigé sur ce thème un article académique qui a déplu à sa hiérarchie, elle en a été licenciée fin 2020. Un an plus tard, en décembre 2021, elle a fondé l’institut DAIR (pour Distributed Artificial Intelligence Research) afin de promouvoir une recherche sur l’IA libérée de l’influence des grandes entreprises technologiques. D’origine éthiopienne, elle milite également contre le manque de diversité dans le secteur de l’IA.

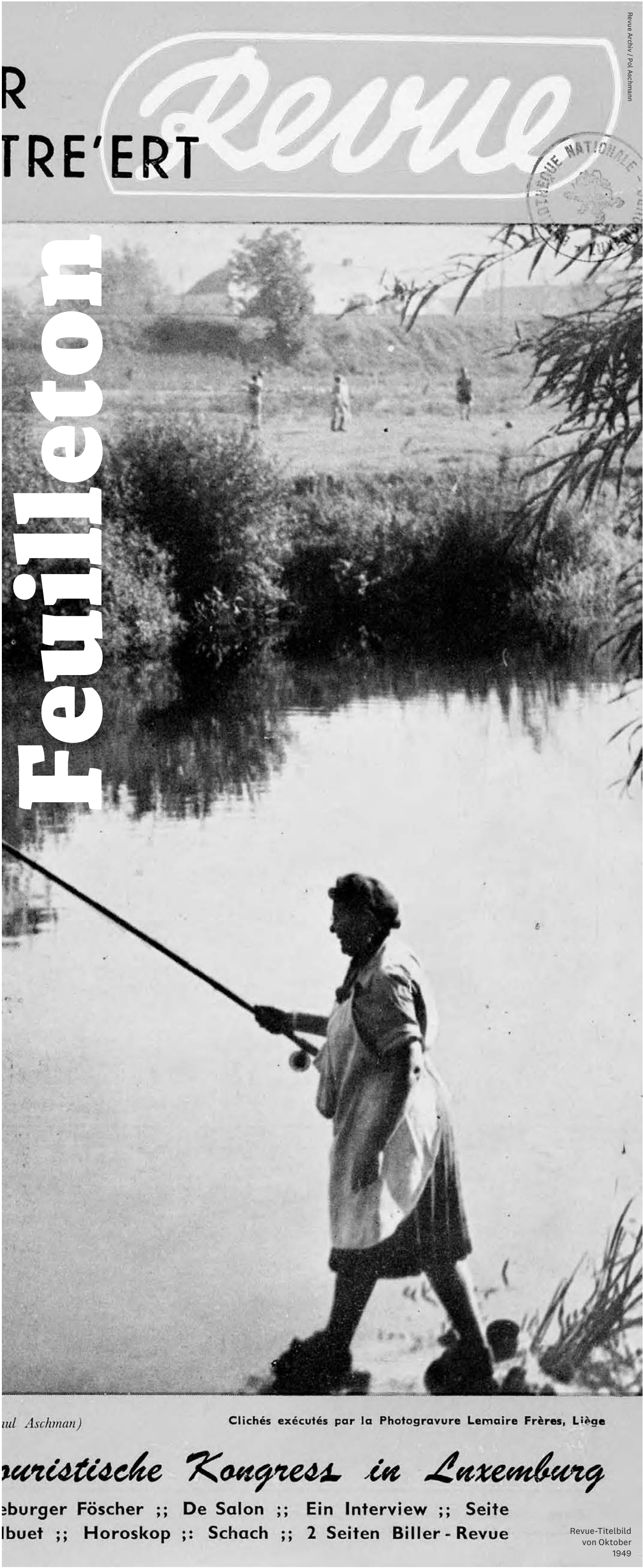
Le second « défecteur » est d’un autre calibre. Geoffrey Hinton, 77 ans, de nationalités britannique et canadienne, est considéré comme un des pères de l’IA, ce qui lui a valu le prix Nobel de physique en 2024. Il est aujourd’hui le deuxième scientifique vivant le plus cité au monde, toutes disciplines confondues. Parallèlement à ses travaux à l’université de Toronto, il a été salarié de Google à partir de mars 2013, avant d’en démissionner avec fracas dix ans plus tard, en mai 2023, pour pouvoir « s’exprimer librement sur les risques de l’IA ». Il a alors exprimé ses préoccupations concernant l’utilisation de l’IA par des acteurs malveillants, le chômage technologique et même les risques pour l’humanité. Il a réitéré ses craintes après avoir reçu le prix Nobel, appelant à des recherches urgentes en sécurité de l’IA afin de contrôler des systèmes devenus plus intelligents que les humains.

En 2018, il avait reçu le prix Turing, considéré comme le Nobel de l’informatique, aux côtés du franco-américain Yann Le Cun et du canadien Yoshua Bengio, pour leurs travaux révolutionnaires sur les réseaux de neurones. Mais sur les trois lauréats, Le Cun, directeur de la recherche fondamentale chez Meta depuis fin 2013, se distingue aujourd’hui par une vision résolument optimiste et rassurante du développement de l’IA, et s’oppose publiquement à ses deux collègues, qui prônent la prudence voire l’arrêt temporaire des recherches, preuve des profondes divisions du monde scientifique sur l’IA. ●



Meredith Whittaker lors d’une conférence à Austin (Texas) le 7 mars

AFP



„Nah am Leser“

III Stéphanie Majerus

Diesen August wird die *Revue* Achtzig. In den Anfangsjahren prägte Katrin C. Martin das Magazin. Was wollte die extrovertierte Chefredakteurin?

Die Anekdote über Katrin C. Martins chronisches Zuspätkommen fasst Léon Nilles in einem *Revue*-Nachruf im Jahr 1984 zusammen: „Alles, was an der Pétrus Rang und Namen hatte, war der Einladung pünktlich gefolgt.“ Ob Verein, Bank oder Partei – wer auch immer zu einer öffentlichen Veranstaltung einlud, Katrin Martin habe stets als Nachzüglerin auf sich aufmerksam gemacht. Sie vollführte an der Tür eine elegante Drehung, sodass „ihr bis zu den wohlgeformten Waden reichendes, extravagant geschneidertes Kleid herumwirbelte“, und dabei sagte sie: „Hei ass d’Revue!“. „In jeder Bewegung eine Lady“ – so beschrieb sie *Revue*-Chefredakteur Lucien Thill im Jahr 1970. Die Hochgewachsene habe ihre männliche Umgebung „verblüfft“ mit ihrem „Esprit und nicht zuletzt mit ihren sechs Fremdsprachen“, die sie angeblich fließend sprach und schrieb.

Von März 1949 bis Dezember 1951 war Katrin Martin Chefredakteurin der *Revue* und formte die Illustrierte nach dem Grundsatz, sie müsse „unterhalten und belehren“. Zu dem Zeitpunkt war sie vier Jahre alt; gegründet wurde sie 1945 von dem Graphiker und Glasmaler Emile Probst „zur Schueberfouerzeit“. Luxemburg bilde „eine winzige Familie in der großen Welt, und deshalb müssten die Begebenheiten in Düdelingen auch in Wemperhardt Interesse finden“, befand Martin. Sie und ihre – häufig freischaffenden – Mitarbeiter scheuten ihrem Versprechen zufolge „weder Mühe noch Ausgaben, um unser Heimatleben ausführlich im Bild zu präsentieren“. Das Magazin war Luxemburgs erste Illustrierte mit reichlich Platz einnehmenden Fotos – die Leser/innen sehen im Mai 1951 beispielsweise Fließbandarbeiter im Goodyear-Werk, Feldblumen, Jungs und Mädchen beim Fechten. Martin selbst schrieb während ihrer drei Jahre bei der *Revue* Reportagen, legte den Aufbau der Zeitung fest, fuhr zu Pressekonferenzen, Fußballspielen und Radrennen – und „zankte sich Beiträge und Fotos herbei“, wie Pol Aschman ihre Arbeit zusammenfasste. Als Chefredakteurin gewann sie unterschiedliche Mitarbeiter und „Gelegenheitsmitarbeiter“ für ihr Blatt – unter anderem Paul Leuck, Tony Krier, Pel’l Schlechter, Victor Molitor, Marguerite Bach und den bereits erwähnten Aschman.

Die *Revue*-Chefredakteurin schrieb querbeet über alles Mögliche; ihre Texte sind seit Anfang des Jahres über *eLuxemburgensia* einsehbar. So besuchte sie etwa die *Neelfabrik* in Bissen und streifte dabei die „wirtschaftspolitischen Sorgen“ des Sommers 1949. Handwerk und Kleinindustrie klagten, der Konkurrenz aus Belgien nicht gewachsen zu sein, die den heimischen Markt mit Stahl überschwemme. Aber Martin schweifte – wie es für Magazine Mitte des 20. Jahrhunderts nicht unüblich war – immer wieder in literarische Beschreibungen ab, auch bei Wirtschaftsthemen: Die Nagelfabrik niste in einem „waldschönen Hügelkranz“, dessen „Torbögen von Jahrhunderten erzählen, während die Dynamos und modernen Maschinen ihre metallenen Strophen singen“. Auf einer Messe für Urbanismus und Maschinenbau in Limpertsberg verzichtete sie auf politökonomische Kommentare und staunte stattdessen über die ausgestellten Objekte: Die Firma Kraus habe „eine Menge der allerneuesten Errungenschaften“ präsentiert – „Rechenmaschinen, Schreibmaschinen, Kopiermaschinen, Vervielfältigungsmaschinen und wie sie alle heißen“.

[...]



Katrin C. Martin
als Teil eines
Karneval-Jury
im Februar 1951

[Fortsetzung von Seite 15]

Von der Messe fuhr sie ins Itziger Kinderheim, von dort weiter zur Prinzenhochzeit nach Nancy, um über „Kronen aller Zacken und Edelleute aller Sprachen“ zu berichten – und anschließend zurück ins Staatsministerium, um „in alle Büros einzudringen“ und die Beamten „zusammenzutrommeln“. Dabei, so schreibt sie, blitzlichterte die Kamera „ungeniert“, und „der indiskrete Bleistift“ notierte „das Gesehene ins Heftchen“. Wurde es zeitlich eng und rückte die Deadline schneller heran, als gedacht, griff Martin auf Reportagen zurück, die sie bereits in ihrem Buch *Bis wo der Pfeffer wächst* (1948) veröffentlicht hatte, wie Oktober 1949, als sie von ihren Tagen in Feuerland berichtete. Anstelle gesellschaftspolitischer Analysen liefert sie erneut vor allem Landschaftsbeschreibungen: „Steil ragte die Küste, an der wir entlang ritten. Gletscher formten ein Panorama, so wechselreich an Licht und farbigen Schatten, so gewaltig, so erhaben, dass ich es wie eine antike Sage in mich übergehen fühlte.“

Mehrfach verfasste sie Beiträge über die von ihr als „Kolonisten“ bezeichneten Auswanderer. Über Argentinien befindet sie: „Kein Land absorbiert den Europäer so schnell“ wie das südamerikanische. Die Luxemburger Auswanderer seien dort „allmählich in den Einheimischen aufgegangen“, und vor allem der Krieg habe sich für die ackerbauenden Auswanderer ausgezahlt. Sie selbst lebte in den 1930er-Jahren in Südamerika und war vor allem in Buenos Aires als Journalistin tätig. Auch die „Kolonisten“ in Kanada hätten während des Kriegs mit ihren Dollars an den hungrigen Europäern verdient, wie sie in einem Beitrag vom Mai 1949 mit dem Titel *Die Öslinger in Kanada* festhält. Darin schreibt sie über die „Bigonville Farm“ in der Provinz Saskatchewan, mit deren Eigentümer sie in Kontakt stand. Er sei „ein tüchtiger“ und „tief religiöser Öslinger, der unserem Lande in der Fremde sehr zur Ehre gereicht“. 42 Pferde, 120 Rinder und 1 000 Stück Federvieh zähle sein Bestand. Trotz des Erfolgs in der Ferne vermisste er sein Ösling, stellte die Journalistin fest. Er habe ihr in einem Brief mitgeteilt: „Ach, ich möchte noch einmal die Glocken von Bondorf im Abendrot läuten hören und den Jangli, wenn er von Kötschetten herangestuckert kommt.“

Der Journalistin war Bondorf (Bigonville) keineswegs fremd. Als Kind lebte sie in dem Dorf an der belgischen Grenze, wo ihr Vater als Zollbeamter tätig war. Nach dem Besuch der Lehrerinnenschule in Luxemburg-Stadt arbeitete sie zunächst im Nordwesten des Landes als Lehrerin, zog dann allerdings nach Paris, um dort „vermutlich“ Journalismus zu studieren, wie das Autorenlexikon des CNL festhält. In Paris heiratete sie den Italiener Ernesto Luigi Comparini und erhielt die italienische Staatsbürgerschaft. Laut *Autorenlexikon* führte sie in Paris, Florenz und Monte-Carlo Interviews „mit weltbekannten Schriftstellern wie Pierre Loti, Anatole France, Gabriele D'Annunzio und Emil Ludwig, die sie in ihren jeweiligen Domizilen aufsuchte“. Allerdings sind auf Anhieb keine Quellen für die genannten Publikationen auffindbar – wie überhaupt viele Details der Biografie der Journalistin bislang im Dunkeln liegen.

Katrin Martin war nicht die erste Frau mit Führungsbefugnis bei der *Revue*. Da der Grafiker Emile Probst seine Energie nicht in seine publizistische Kopfgeburt investieren wollte, überließ er die Leitung anfangs Marie-Paul Noesen, die als „Redaktionssekretärin“ zwei Ausgaben pro Monat verantwortete. Sie legte die Grundlagen dafür, dass Abonnenten durch Hausbesuche angeworben wurden und ein Netz lokaler Vertreter und Austräger entstand – um die Post zu entlasten, die zeitweise nur noch ein Fünftel der Magazine ausliefern musste. Als Probst die Herstellungskosten zu hoch wurden und er nach Brüssel zog, verkaufte er das Blatt 1949

an die Druckereifamilie Bourg-Bourger. Von Beginn an verstand sich die *Revue* als „Familienblatt“ und trug zum psychopolitischen Programm des Nachkriegspatriotismus bei, das das Bild der Nation als Familie verankern sollte, wie Romain Hilgert in *Zeitungen in Luxemburg 1704-2004* analysiert. Neu an der ihr war überdies, dass mit dem Abonnement eine Lebens- und Invalidenversicherung verbunden war, und jeden Monat konnten Leserinnen und Leser bei der *Glücks police* Polstersessel, Waschmaschinen, Pelzmäntel, Fahrräder oder Konzertschränke gewinnen.

Zur Attraktivität der Zeitschrift trug überdies bei, dass sie sich modisch-modern gab sowie zugleich weltmännisch und national. Näh- und Strickanleitungen standen neben Neuigkeiten aus der Pariser Modewelt. Die Rubrik *Die Welt der Frau* wirkt aus heutiger Sicht unvermeidlich anachronistisch: „Unter eine dünne, weiße Bluse gehört ebenfalls ein weißes Unterkleid“, lautet ein Ratschlag. Außerdem enthielt die Illustrierte Comic-Seiten, Auszüge eines Romans, eine Rubrik für Briefmarkensammler, und auch das Vereinsleben und das Sportgeschehen kamen nicht zu kurz. Der spätere Chefredakteur Lucien Thiel attestierte Martin ein „seltenes Gespür fürs Zeitungsmachen“. Mit ihrer Strategie, „so nah wie möglich am Leser“ zu sein, habe sie gepunktet, etwa mit den Hochzeitsphotos, „auf denen sich Jungvermählte stolz der Luxemburger Öffentlichkeit präsentierten“. Diese Rubrik blieb bis ins 21. Jahrhundert ein Dauerbrenner. Die Mischung hatte Erfolg: 1945 lag die Auflage bei 2 000 Exemplaren, zehn Jahre später waren es bereits 25 000. Die *Revue* sprach unterschiedliche Milieus an und konnte ein breites Publikum erreichen. Anders, als der Auflagenanstieg vermuten lässt, war die Nachkriegszeit mit ihrem ökonomischen Aufschwung und dem Wiederaufbau demokratischer Institutionen jedoch keine Hochphase der Presse. Vielmehr kam es zu einer politischen Konzentration der Tageszeitungen: Jede der vier großen Parteien verfügte über ein eigenes Blatt – die Sozialisten über das *Tageblatt*, die DP über den *Journal*, die Kommunisten über die *Zeitung vom Lëtzebuurger Vollek* und die CSV über das *Luxemburger Wort*. Die *Revue* und das 1954 gegründete *Lëtzebuurger Land* bildeten als Wochenpresse eine Ausnahme.

Geschadet hat dem Wochenblatt der Workoholismus seiner Chefredakteurin wohl kaum. Pol Aschmann beschrieb sie in der *Revue* als „eine Frau von außergewöhnlicher Tatkraft, sprühendem Geist und unbändiger Energie“. Ihren Journalistenberuf habe sie „leidenschaftlich geliebt“ und ihm ihre Freizeit geopfert. „Aufschneider, Snobs, Phantasieglühner“ seien ihr gegen den Strich gegangen. Ihre Launen wiederrum konnten ihrem Umfeld zusetzen: Die „geborene Schauspielerin“ (wie sie Léon Nilles nannte) konnte rumtoben; Drucker, Setzer, Korrespondenten und Fotografen waren vor ihr nicht immer sicher. Sie warteten dann „bis der Sturm sich im ersten Stockwerk gelegt hatte“, bevor sie sich wieder in ihr Büro wagten. Der Chefredakteur des *Land*, Carlo Hemmer, lobte 1955 ihre künstlerische Qualität, diese sei „bei ihr selbstverständlich“; sie verfüge über einen „nuancierten Wortschatz“. In ihrem damals neuesten Werk, einer Sammlung literarischer Porträts über die Luxemburger Prominenz, werde diese allerdings stark idealisiert, schmunzelte Hemmer, und wunderte sich über die engelhaften Charaktere, die angeblich das Großherzogtum ausmachten: „Unter den über sechzig dargestellten Persönlichkeiten findet sich keine einzige, welche einer Intrigue, einer Lüge, einer Ungerechtigkeit fähig wäre.“

Das Aussparen von Grautönen fällt in manchen Reportagen besonders ins Auge. So urteilt Martin bei ihrem Besuch im Itziger Kinderheim: „Solcher Art ist die Güte der Schwestern, dass ihre Zöglinge sie niemals vergessen.“ Beim Blick in den Schlafsaal entdeckt sie „nett“ aneinandergereichte „schneeweiße Betten“, die „auf kindliche Müdigkeit warten“. Im „Stühlchen

Neun Franken kostete das Magazin im Jahr 1950, zwölf Franken im Jahr 1970. Das Betriebsgeheimnis lautete: Anzeigen

sitzend, auf dem Pferdchen schaukelnd“ sah sie die Ein- bis Zweijährigen. Alle Räume, die die Journalistin besichtigte, waren „voll guten Lichts“. Nur ist es schwer vorstellbar, dass in einem Heim mit 84 Kindern, deren Eltern krank sind, als Schiffer unterwegs oder die Erziehungsberechtigung entzogen wurde, der Alltag gänzlich ohne Konfliktpotenzial und seelische Schmerzen dahinfloss.

Ihre Beschreibung der Yaghan-Indigenen auf dem Feuerland-Archipel ist hingegen derart abstrus und herablassend, dass Zweifel aufkommen, ob sich die geschilderten Szenen tatsächlich ereignet haben (in der *Revue* von Oktober 1949). Sie schreibt, sie habe „Indianer“ vor ihrer „Höhle“ gesehen, aus der „ein moderiger Dunst von Fisch und Unrat“ drang. Als ihr Begleiter „Pedro“ ein Bündel Essen aufschnürte, habe sich „eine dämonische Szene“ entfaltet: „Die Wilden brüllten herum, schnitten Grimassen, wälzten sich auf der Erde, als ob hungrige Teufel in sie geraten wären. Dann stürzten sie sich auf das gebratene Lamm und rissen daran, wo sie eben packen konnten.“ Unklar ist zudem, ob sich zu diesem Zeitpunkt überhaupt noch Yaghan-Indigene auf den Inseln aufhielten. An anderen Stellen in ihren Reisereportagen konnte sie mit geistreichen und humorvollen Vergleichen auftrumpfen; über die Gibraltarfelsen etwa schreibt sie: „Freudlose Kakteen dösen auf der roten Erde. Agaven recken ihre Büschel bleichgrüner Säbel. Palmen sind atemlos vor Müdigkeit. Magere Ziegen rupfen gierig herum. Sie scheinen den Schatten abzurupfen.“ Und in ihrem Kriegstagebuch, das später in ihrer Zeitschrift veröffentlicht wurde, schildert sie die Tage vor der Befreiung mit Gespür. Wie die Enge und Orientierungslosigkeit vor Kriegsende: „Winzig klein ist unser Heimatland, aber wie weit ist es bis Schimpach, bis Schengen, wenn keine Spur von Möglichkeit vorhanden ist, hinzugelangen! Man kann nicht telefonieren. Man hat keinen Wagen mehr, kein Fahrrad. Die Züge sind vom Gleis verschwunden.“

Anfang 1952 übernahm Martin die Leitung der Luxemburger Regionalseiten der Tageszeitung *La Meuse*. Drei Jahre später zog sie nach Florenz, nachdem ihr hierzulande ein Prozess wegen Spielschulden gemacht worden war. Ihren Lebensunterhalt verdiente sie fortan mit Übersetzungen und schrieb gelegentlich unter dem Pseudonym Dino D. für ihr einstiges Kind, die *Revue*. Auch in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts blieb das Wochenblatt ein vielverkauftes Presseprodukt. Das finanzielle Rückgrat bildete über Jahrzehnte hinweg das Anzeigengeschäft. Für Werbeeinnahmen stellte es in den 1960er-Jahren auf Farbdruck um. Noch Mitte der 1990er-Jahre schwärmte Lucien Thiel vom Anzeigenmarkt, dem „in hohem, vielleicht zu hohem Maß“ Bedeutung zukomme. Zwanzig Jahre zuvor hatte Thiel seinen Lesern erklärt, dass man trotz Inflation, höherem Personalaufwand und zunehmendem Umfang den Verkaufspreis nur allmählich erhöhen müsse. Neun Franken kostete das Magazin im Jahr 1950, zwölf Franken im Jahr 1970. Das Betriebsgeheimnis lautete: Anzeigen. „Der Werbeboom der Nachkriegszeit brachte den Zeitungen jenes für ihren Ausbau notwendige Geld, das sie anderwärts nur durch ständiges Verteuern ihres Verkaufspreises hätten eintreiben können“, erläuterte Thiel. Er rechnete 1970 vor: Jede Anzeige erlaube eine Texterweiterung um zwei Seiten. Werbung sei „zur absoluten Notwendigkeit geworden“. Laut einer Berechnung der BNL-Mitarbeiterin Sarah Stephan machten Anzeigen Ende des Jahres 1954 bereits 20 Prozent der bedruckten Seiten aus, zu Beginn desselben Jahres waren es nur die Hälfte.

Inzwischen ist der Werbemarkt für Printpublikationen weitgehend zusammengebrochen. Die aktuelle Herausgebergesellschaft, Éditions Revue S.A., hat letzte Woche ihre Bilanz veröffentlicht: Im vergangenen Jahr verzeichnete sie einen Verlust von knapp 500 000 Euro, im Jahr davor lag das Minus bei etwas über 500 000 Euro. Literarisch-beschreibende Reportagen werden zudem zunehmend durch Instagram, YouTube und andere privat geführte Plattformen verdrängt, die ununterbrochen Videoschnipsel verbreiten und nah am Publikum sind, wie einst Martin vorgab. ●

LÄSTERLITANEIEN

Schwarze Zeiten, ganz in Weiß

IIII Guy Rewenig

Notizen zu Entblößung und Verkleidung

Ja, es ist immer wieder schön, wenn begnadete Menschen völlig unbekümmert an allen Desastern und Katastrophen vorbeileben, frei nach der Devise: Die Erde brennt, wir bleiben cool. Hat ihr Verhalten nicht etwas ausgesprochen Faszinierendes? Wir sollten diese Lebenskünstler daher nicht voreilig mit Kritik und Missfallen in die Schranken weisen. Ist es nicht unser aller Traum, unbeschadet von allen Widrigkeiten die kurze Zeitspanne auf Erden zu genießen? Wer von uns möchte nicht in der Lage sein, die tragische Wirklichkeit zu ignorieren und nur den eigenen Befindlichkeiten zu huldigen? Sind existenzielle Draufgänger und Realitätsleugner, die sich von nichts aus der Ruhe bringen lassen, nicht bewundernswert? Wer von uns war nicht schon versucht, pauschal zu urteilen: Was anderen Zeitgenossen anderswo passiert, ist uns völlig schnuppe. Hauptsache, uns geht es gut. Keiner kann uns zumuten, uns für das Elend fremder Leute verantwortlich zu fühlen. Sind wir schuld daran, in der Wohlstandsoase Luxemburg aufgewachsen zu sein? Kann man uns vorwerfen, Verwöhnte und Privilegierte zu sein? Jeder muss sein Schicksal schultern. Luxemburg ist keine Intensivstation für Benachteiligte aller Art. Warum sollten wir mitten im Luxus auf einmal Samariter spielen? Wir leben, wie wir wollen. Der ganze Rest ist nur eine Fußnote der Geschichte. Lasst uns bitte in Frieden.

Sollten wir diesen munteren Hasardeuren, Vabanquespielern und Paradiesvögeln nicht dankbar sein, dass sie uns an ihren harmlosen Kapriolen teilhaben lassen? Betrachten wir ein rezentes Beispiel: Vor ein paar Wochen trafen sich eines Abends 900 Menschen zu einem sogenannten *Dîner en blanc* auf dem Platz vor dem Limpertsberger Lyzeum. Nur Naive und Schlechtinformierte werden fragen: Was soll dieser Massenauflauf? Warum schleppen 900 Erwachsene ihre Klappische und Stühle ins Freie, nur um an der frischen Luft ihre Teller zu leeren und einen Champagner nach dem andern zu kippen? Könnten sie das nicht bei sich zu Hause erledigen? Warum müssen sie sich unter freiem Himmel zusammenrotten? Wer so unbedarft fragt, zielt

Sind wir schuld daran, in der Wohlstandsoase Luxemburg aufgewachsen zu sein?

am Kern der eindrucksvollen Zusammenkunft vorbei. Hier geht es nämlich um das Unnütze und Sinnfreie. Fragen wir also nicht: Was bringt das? Es soll gar nichts bringen. Es hat kein soziales Ziel und braucht keine Legitimation. Ist das nicht herzerfrischend?

Ein ahnungsloser Passant hätte sich wohl gefragt: Was ist das? Ein Zombietreffen? Ein Gespensteraufmarsch? Ein Sektenmeeting? Ein Kongress der Unschuldslämmer? Eine Theateraufführung? Eine Geheimbundsitzung? Wer kommt auf so eine Schnapsidee? Steckte vielleicht unser nationaler Modezuchtmeister Pierre Dillenburg hinter dem weißen Zauber? Nein, was sich hier ereignete, war eher eine organisierte Versammlung von zusammengewürfelten Egozentrikern, ein wunderschönes Selbstoptimierungsspektakel unter Gleichgesinnten. Es ist zwecklos, nach einem tieferen Sinn oder einer Botschaft zu forschen. Das Einzige, was all diese Solitäre miteinander verband, war ihre weiße Kleidung. Aber was bedeutete dieses *signum distinctivum*? Weiß steht traditionell für Klarheit und Ordnung, Frieden und Ergebung. „Obendrein soll Weiß gegen emotionale Verstimmungen helfen und dafür sorgen, dass man sich in schwierigen Situationen gut fühlt“, belehrt uns Google. Perfekt, alles verstanden. Doch mit der Auffälligkeit der Farbe Weiß war es nicht weit her. Denn obwohl das kollektive

Happening in aller Öffentlichkeit ablief, fiel auf: Die Öffentlichkeit war nicht zugegen. Die Weißgewandeten blieben unter sich. Kein Publikumsauflauf, keine neugierigen Gaffer und Schaulustigen. Hätte RTL das *Dîner en blanc* nicht mit einer Fotostrecke dokumentiert, wäre die ganze Show womöglich verborgen geblieben.

Loben wir an dieser Stelle kurz die Fotostreckenpolitik von RTL. Die Bilderreihen werden immer länger. 200 Schnappschüsse über den Bierabend der Kegelbrüder aus dem hohen Norden, gleich viele oder mehr über die Waldwanderung der Nachbarschaftsinitiative Mir ënnert eis aus dem Süden. Da wird jede Pflanze am Waldpfad abgeleuchtet, jeder Strauch, jede Baumschale und jeder mitgeführte Regenschirm. Und selbstverständlich alle Teilnehmer, zweifach, dreifach, zehnfach, einzeln oder in der Gruppe, in Dreier-, Fünfer- oder Neunerformation. Diese Akribie beim Schildern von Nichtigkeiten macht RTL mittlerweile zum soziologischen Dokumentaristen Nummer Eins. Den herumschwirrenden Hausfotografen, denen selbst die unscheinbarsten Banalitäten nicht entgehen, gelingt es nämlich, Stück für Stück ein lückenlos detailreiches Porträt der luxemburgischen Partikularitäten aufzubauen. Der wissenschaftliche Wert dieser unaufhörlichen Fotoflut kann nicht hoch genug eingeschätzt werden. RTL holt selbst die belanglosesten Trivialitäten aus der Versenkung. Bei diesem menschenfreundlichen Sender hat jeder von uns die Chance, plötzlich und unerwartet ins Zentrum der nationalen Aufmerksamkeit gerückt zu werden. So erging es auch den *Dîner en blanc*-Mitwirkenden. Sie alle durften sich stolz auf das Label „Von RTL geadelt“ berufen.

Uns wunderte nur, dass die Fotos im Grunde eine amorphe Menge zeigen, eine Ansammlung von gelangweilten Nachtschwärmern. Sprechen die Gesichter der meisten Weiß/innen nicht Bände? Sieht man da nicht einen deutlichen Anflug von Überheblichkeit, um nicht zu sagen einen Ausdruck schwerster Blasiertheit? Eigentlich sind die Dinierenden sich untereinander herzlich egal,

weil jeder und jede sich für den Nabel der Welt hält. Ich bin weißer als weiß. Ich bin die Weißeste in der Runde. Ich bin der bestgekleidete Weiße weit über den Limpertsberg hinaus. Zum Teufel, wo bleibt der Champagner?

Vielleicht täuscht der Eindruck. Wäre es möglich, dass es sich gar nicht um Arroganz handelt, sondern nur um die gestelzte Selbstzufriedenheit von Menschen, die entschieden haben, sich nicht mehr um die laufenden Verwerfungen und Wirrnisse zu scheren? Jedenfalls wirken die Dinierenden wie jenseits von Gut und Böse. Irgendwie weltentrückt und verkrochen im eigenen Ich. Da kann man richtig neidisch werden. Diese gepflegte Aussteigerattitüde hat etwas Verführerisches. Einfach in weiße Klamotten schlüpfen und Gottes Wasser über Gottes Land laufen lassen. Und die Abkehr vom sozialen Verhalten auch noch kulinarisch zelebrieren. Entschuldigen Sie bitte das Eingeständnis, aber wir haben uns heimlich in den Kleiderläden umgeschaut. Es gibt tatsächlich unheimlich viel weiße Konfektion. Verfluchte Versuchung!

Schade nur, dass das weiße Dinner vor leeren Rängen ablief. Keine lautstarke Kritik, kein Protest, keine Demo von aufgeregten Blödsinnsgegnern. Die 900 Weißlinge tafelten quasi völlig einsam in den lauen Sommerabend hinein. Sie taten einem fast leid. Wurden sie vielleicht boykottiert? Dabei hätten wir lernen können: In einer Gesellschaft, die vor rasender Polemik und wüsten Streitigkeiten aller Art aus den Fugen gerät, ist ein weißer Fleck in der Topografie geradezu eine Wohltat. Sind diese *lazy people* nicht der perfekte Gegenentwurf zu den unaufhörlich eifernden und geifernden Bürgern, die sich tagaus, tagein die Köpfe einschlagen? Natürlich könnte man strenggenommen anmerken: Diese Glückspilze machen einen Kult aus ihrer Teilnahmslosigkeit. Sie wenden sich ab, sie genügen sich selbst, sie bleiben unter sich. Wer möchte ihnen daraus einen Strick drehen?

Am frühen Morgen nach dem *Dîner en blanc* brachen die USA das Völkerrecht und bombardierten die iranischen Atomanlagen. Ob all die weißen Gäste diese gewaltige kriegerische Eskalation überhaupt mitbekommen haben? Oder waren sie Stunden nach dem *Dîner en blanc* noch immer mit ihrer bodenlosen Einmaligkeit beschäftigt? Dürfen wir uns vorstellen: Sie standen vor ihren Spiegeln und sagten glückselig ihre egomanische Litanei auf? Ich bin so weiß. Ich bin so toll. Ich bin top. Mir kann keiner. Und jetzt? Uns bleibt nur, mit Bertolt Brecht zu klagen: Der Vorhang zu und alle Fragen offen. ●



Keiner kann uns zumuten, uns für das Elend fremder Leute verantwortlich zu fühlen

ROSEREI VUM COSIMO SUGLIA

Bo Is Afraid

IIII Jeff Schinker



De Cosimo Suglia beim Virliese vu sengem Buch

Futurismus an de Faschismus. Kapitalismuskritik aus der Siicht vu Jugendlechen, déi an enger Welt vum Hyperkonsumerismus opwuessen. Dräi Afen op Zäitrees. Eng riseg Statu, déi all Dag op enger anerer Plaz opdaucht, wéi wa se d'Duerf, an deem *Roserei* zum Deel spillt, géif als iwwerdimensionaalt Schachbriet méssbrauchen. Jugendlecher, déi ee ganz eegene Slang entwéckelen, gepräägt vu schlechte Wuertspiller, Permutatioun vun den Ufanksbuschtawen vun zwee Substantiver oder Silben („Deuronivergent“) – deen hir existenziell Marginaliséierung wëll sproochlech spigelen, e bësse wéi am Anthony Burgess sengem *A Clockwork Orange*, vun deem dem Cosimo Suglia d'*Roserei*, ma net d'Gewalt, iwwerholl huet. Kreatiivt Schreiwen als Kampfsport ënnert der Ko-Leedung vun engem Proff, deen heescht, ewéi de Mann, deen de Pissoir zur Konscht héichgeschaukelt huet – wat an deem Sënn konsequent ass, wann ee bedenkt, dass dem Cosimo Suglia säi Roman *Roserei*, deen de roude Fuedem tëschent dëser Wurrel u Sujeten duerstellt, domat ugeet, dass „Mécke fécken“ a „sech am pechege Schäiss“ verguewen – eng Metapher op d'Langweil an den Nepotismus an engem Land, dat mat de groussen Hënn wëll pisse goen, ma eigentlech just eng eenzeg Provënz ass. Kléngt iwwerlueden? Liest sech (zum Deel) och esou.

Ma fänke mer vu vir un: Op dem Cosimo Suglia säin éischte Roman waren an der Luxemburgensia-Zeen vill Leit, dorënner och ech, ge-

spaaht: De Cosimo Suglia huet sech innerhalb vun e puer Joer an der Slam-Zeen een Numm gemaach, huet de Magasinn *Aner Welten* (mat) gegrennt an domat dem Genre vun der Science-Fiction, der Fantasy an hire Sous-Genren wéi dem Cyber- oder dem Solarpunk och zu Lëtzebuerg eng Plattform ginn an interesséiert sech och als Literaturfuerscher u spekulativer Fiktioun. An engem vun de ville pertinent-witzege Remarque vu sengem Roman positionéiert hien dës Zort Fiktioun och als eng Literatur, déi vum Akademiker oft marginaliséiert gëtt: „[D'Madamm Harrison] nennt et Genreliteratur. Am Sënn vu ‚Genre, dat ass keng Literatur.‘“ Seng éischt Kuerzgeschichte ware vollgepaakt mat Wuertspiller a Gesellschaftskritik an hunn ze de villverspriedendsten Texter vu senger Generatioun gehéiert – eng Generatioun vu Schrëftsteller/innen, déi sech der Schnelliewegkeet vun hirer Zäit upassen an hir Wierker oft immens séier op de Marché bréngen.

De Roman *Roserei* ass op eng Manéier déi logesch Weiderféierung vun all deem: Hei stéisst virulent Gesellschafts- a Kapitalismuskritik op Sturm- und-Drang-Figuren an engem Bildungsroman iwwert eng Generatioun, déi net just um Enn vum Alphabet, ma och um Enn vun der Welt steet. Ee Bildungsroman, deen iergendwann an eng postmodern literaresch Sci-Fi-Welt kippt, an där sech esou munche Lieser an den enzieleresche Schläifen wäert verstrécken.

De George huet eng méi wéi konfliktuell Beziéung zu sengem Papp, dee Buergermeeschter vum Duerf ass, an deem eng Statu all Dag d'Plaz wieselt. Ee Konschtprojet, behaupt de Politiker, dee bei all éffentlechem Optrëtt esou ausgesäit, „wéi wann hie sech vun den Drëppe vun Owend virdrun nach guer net erholl hätt“. „Futurismus“ seet dem Bo säi Papp, deen definitiv de Gewënner vun den zwou Papp-Bouf-Relatiounen aus dem Roman ass: Wéi de Bo ouni elterlech Erlabnis dem Papp säi Won hijackt an duerno an der Stad stoe léisst, well en ze vill gedronk huet, seet dee just stoesch, e géif den Auto dann den Dag drop siche goen.

Ma zeréck zum George sengem Papp: „Déi blo-mof Wierm, déi sech duerch dem Buergermeeschter säi Gesiicht zéien, an de gielbloe Verlaf, dee seng Ae stäipt, jäische Liewerzirrhos“, schreift den Erzieler. Et ass nach keng Säit gelies, an de Lieser weess: De Buergermeeschter, deem seng Figur (deels) un engem Lëtzebuurger Politiker inspiréiert ass, dee seng Rassismusvirwërf ëmmer mat der Begrënnung ofpralle léisst, seng Fra wier schliisslech Auslännerin, huet en Alkoholproblem – an de Cosmio Suglia ka schreiwen a kennt säin Nico Helminger.

De Bo, dee fréier ee Meedche war, huet Gefiller fir de George, déi en net ganz zouléisst. Seng Frëndin Kamila ass eng Streberin an ziicht ee Stee mat Been. Déi dräi verbënnt eng Leidenschaft fir d'Literatur, déi si an engem Schreifatelier ausliewen. An der Schoul gi si reegelméisseg vum Jeff, vum Rodrigo a vum Tom geplot – dräi Schoulhaff-Bullyen, vun deenen de Bo denkt, si wieren Afen, wouwéinst se e puer Kapitele méi spéit dann effektiv, an enger fiktionaler Versioun vum Gudde Wëllen, zu Afe ginn. Dat, well am postmodernen Universum vum Cosimo Suglia zwar den Derri-da (hei Derdiva genannt) gebasht gëtt, den Auteur awer trotz poststrukturellem Diss awer un d'Sprooch gleeft a weess, dass an der Literatur alles ëmmer just Text ass – an Text alles kann. Genee dofir huet enger Figur hir Frechheet dann och ee performative Charakter a kann aner Figuren zu Afe maachen – wéi wann dem Bo seng Roserei eng Zort Zauberstaf wier.

De Bo, de George an d'Kamila gleewen allen dräi drun, dass d'Schreiwen, dass d'Literatur, dass d'Konscht eppes bewierke kann, esoulaang si sech net an den Déngscht vum Kapital stellt oder iergendwann entgleist, sech indoktrinéiert. Esou sinn och d'Extraiten aus dem Manifest vun de Futuristen als Warnung ze liesen. Wann et haut kaum méi literaresch Beweegunge gëtt, da wuel och aus enger vum Jean-François Lyotard inspiréierter Skepsis vis-à-vis vun all Zort literareschem Meta-Narrativ: De Futurismus huet sech am Faschismus an an der Misogynie opgeléist,

esou wéi dem Céline seng schaarf Fieder am Antisemitismus just nach elle Flecken dohi gesuddelt huet.

De Problem vu *Roserei* ass manner, dass de Cosimo Suglia an dësem éischte Roman eng Zort literaresch Hyperaktivitéit ausliefert: Dës Zort Generositéit ass fir en Debut bal typesch. Dës Wibbelegkeet huet duerchaus hire Charme – och wann et hei en Iwwerfloss u Biller, Metapheren a Vergläicher gëtt, déi den Text plazeweis iwwerlueden, dat, obwuel se meeschtens vun enger beandrockender poetescher Raffiness sinn. Méi problematesch gëtt déi Wibbelegkeet, wann den Auteur nom éischten Drëttel dem *Coming of Age*-Roman de Mëttelfanger ze weise schénge an all naturalistesche Konfliktler – dem George seng Beziéung zu sengem Papp oder dem Bo seng Gefiller fir de George – fale léisst, fir säi Roman an e relativ oniwwersiichtleche Sci-Fi-Thriller mat Zäitparadoxen entgleisen ze doen.

Spéitstens wann d'Afen opdauchen, verléiert een d'Schlappen – wat u sech kéint flott sinn, hätt een net den Androck, dass sech den Auteur zwar hei net op d'Käschte vum Lieser ameséiert, ma sech häerzlech wéineg dofir interesséiert, dass dee grad an dem Brouillon vu senger Fiktiounswelt komplett verluer do steet.

Stänneg affert de Cosimo Suglia seng Welt an hir Glafwierdegkeet dem éischtbeschte Wuertspill oder der éichtbeschter Uspilling. D'Resultat ass ee Roman, an deem de Schrëftsteller seng Fiktiounswelt an de ville Referenzen erdrénkt. Iergendwann entzitt sech dem Lieser dowéinst déi Kohärenz, déi mécht, dass een um Ball bleift. Et versteet een net, wéisou sech d'Kapitelen esou agencéieren, wéi se et maachen, et versteet een net, wisou d'Figuren handelen, wéi se handelen. Zeenen a Figure bleiwen an der Schief, stinn do wéi metalle Staangen op engem Schantjen, déi dorop waarden, an de Bëton vun enger kohärenter Geschicht gegoss ze ginn. Eng Upak sinn déi sëllege sproochlech Trouvaillen, brillant One-Linere, präzis Beschreiwungen (iergendwou schwätzt den Erzieler vu „Frisuren, déi sech wënschen, se wieren eng Glatz“), déi leider duerch ze vill Schreiffeeler net grad esou geschlaff sinn, wéi se et hätte kéinten.

Leider freet ee sech iergendwann: „Wat zum Féck leeft hei?“ Als Metapher op eng Welt, déi sech ëmmer méi eise Versteesdemech entzitt, funktionéiert dat zwar duerchaus, a seelen huet een sech, dank dem Cosimo Suglia sengem elegant-freche Stil, mat esou vill Genoss an enger Fiktiounswelt, déi een net versteet, verluer – ma leider hannerléisst d'Liese vu *Roserei* in fine e relativ frustréierenden Nogeschmaach. ●



T A B L O

PATRIMOINE



Le Zuchmusée sur les rails

Les CFL et le gouvernement travaillent à la création d'un Centre national du patrimoine ferroviaire qui

devrait être bâti à Pétange, le long des voies qui mènent au Fond-de-Gras. Ce Zuchmusée permettrait d'exposer d'anciennes machines rénovées par les associations Train 1900 et Miniersbunn Doihl, avec le soutien financier de l'Institut national pour le patrimoine architectural. Patrick Sanavia, directeur de l'INPA, précise que 24 locomotives et 48 wagons historiques sont actuellement en état de rouler, tandis que 34 engins sont immobilisés. La plupart sont déjà classés monuments historiques.

Ces machines ne peuvent plus circuler sur le réseau ferré depuis 2020, puisqu'ils ne sont pas équipés du système de contrôle européen des trains. « Il y a quatre ans, l'adaptation coûtait 800 000 euros

par locomotive, mais aujourd'hui, il faut compter trois millions d'euros », indique Patrick Sanavia. La localisation du Zuchmusée permettrait de faire rouler tout ce matériel sur les sept kilomètres de voies ferrées (hors réseau) entre Pétange et le Fonds-de-Gras.

Le ministre de la Culture Eric Thill (DP) explique que l'avant-projet définitif est attendu pour fin 2026. Dans le meilleur des cas, le centre ouvrirait ses portes dans sept ou huit ans. Son coût est estimé à 80 millions d'euros. Les frais d'infrastructures (70 millions) seraient pris en charge par les CFL, qui ont déjà provisionné la somme. L'INPA se chargera de la muséographie (5 millions).

Les deux musées de ce type les plus proches du

Luxembourg sont ceux d'Utrecht (plus de 400 000 visiteurs par an) et d'York (800 000 visiteurs par an). Si le projet aboutit, l'attractivité du Fonds-de-Gras changera d'échelle et Pétange deviendrait le premier site touristique du pays. Sûrement de loin. « Ce serait énorme, fantastique, une incroyable revalorisation pour la commune. Toute l'économie locale en profiterait », témoigne Romain Mertzig, échevin socialiste de Pétange.

La commune a déjà approuvé en 2019 la cession d'un terrain situé tout près, au lieu-dit Am Doihl, sur lequel pourra être construit un hôtel de 59 chambres avec wellness. Le projet, contesté par une Biergerinitiative, est porté par la société pétangeoise

Tecto Domus, pour le compte du groupe hôtelier autrichien Jufa, qui possède plus de soixante hôtels. C'est une nouvelle ère qui s'annonce pour Pétange. [EN](#)

R É C O M P E N S E S

On en fait une scène

La remise des Bünepräisser aura bien lieu au Mierscher Theater le 25 septembre, a confirmé le ministre Eric Thill auprès de la *Radio 100,7*. Le processus de sélection a pourtant connu quelques couacs. Les « nominateurs » issus du monde théâtral et chorégraphique ont trouvé les délais trop serrés pour faire leurs propositions de candidats aux prix dans six catégories. Le comédien (et

député) Marc Baum a ensuite démissionné du jury, estimant que les délais et conditions n'étaient pas remplies pour travailler convenablement. Recrutés tardivement, les membres du jury n'ont pas pu assister à toutes les représentations et se sont contentés de captations vidéo, quand elles étaient disponibles.

Finalement, la liste des nominés est parue cette semaine. *Ce que j'appelle oubli*, mis en scène par Sophie Langevin avec Luc Schiltz et Jorge de Moura, apparaît comme un favori car la pièce est nommée dans plusieurs catégories.

Le ministère de la Culture a promis d'évaluer la procédure et l'organisation avec la TheaterFederation, après la remise des prix. [FC](#)

Seelenlandschaften im Ausnahmezustand

III Marc Trappendreher

Anmerkungen zu Ari Asters verstörendem Kino anlässlich des Kinostarts von *Eddington*

In einer Ära globaler Dauerkrise, in der kollektive Identitäten bröckeln und das Subjekt unter dem Druck permanenter Selbstoptimierung ächzt, erscheint das Kino Ari Asters wie eine archäologische Grabung durch die psychischen Trümmerfelder des westlichen Menschen. In *Hereditary* zerbricht eine Familie an einem dunklen Erbe. In *Midsommar* führt Trauer eine Frau in einen tödlichen Kult. *Beau Is Afraid* zeigt die Odyssee eines paranoiden Mannes, und in *Eddington* gerät ein Sheriff in eine surreale Spirale der Wirklichkeitsverzerrung. Ari Asters Filme sind keine klassischen Horrorfilme im Sinne tradierter Genre-Mechanismen – keine Flucht in Schockästhetik, kein Eskapismus durch das Monströse. Vielmehr operieren sie als Studien innerer Ausnahmezustände, als visuelle Topografien eines Seelenlebens im Schleudertrauma der Gegenwart. Asters Werk ist Ausdruck einer Sensibilität, die den Horror nicht als das *Andere* begreift, das in die Welt einbricht, sondern als das *Eigene*, das aus ihr hervorgeht.

Bereits sein Debüt *Hereditary* (2018) entfaltet dieses Konzept mit Präzision: Die Zerstörung einer Familie nach dem plötzlichen Unfalltod der Tochter wird hier in Bildern erzählt, die sich wie Schnittwunden ins Unterbewusstsein graben. Was als Drama beginnt, gleitet unmerklich ins Alptraumhafte, wo Dämonen weniger Übernatürliches verkörpern als die unbewältigten Lasten der Genealogie: Schuld, Schweigen, das Unausgesprochene. Aster seziert hier die Familie nicht nur als Keimzelle der Gesellschaft, sondern als seelisches Biotop der Repression, der Weitergabe traumatischer Energien über Generationen hinweg. Es ist bezeichnend, dass Asters Figuren viel mehr erleiden, als handeln. Peter in *Hereditary*, Dani in *Midsommar* (2019), Beau in *Beau Is Afraid* (2023) und schließlich Joe in *Eddington* sind keine Akteure im klassischen Sinn, sondern Verlorene in seelischen Traumata, in der allumfassenden Angst. Sie dienen als psychische Projektionsflächen, auf denen das Innere sich nach außen stülpt. *Beau Is Afraid* treibt den Ansatz ins Extrem: Der gesamte Film erscheint als paranoides Delirium, als bizarrer Angstzustand, in dem jede Mutterbeziehung zur ontologischen Bedrohung mutiert und jeder Raum zum Spiegel innerer Zersetzung wird. Der Horror ist nicht Ursache, aber Symptom – Ausdruck eines Daseins im Zustand maximaler Verunsicherung.

Asters Kino ist durchzogen von Albtraumlogik. Seine Erzählungen folgen immer weniger den Prinzipien linea-

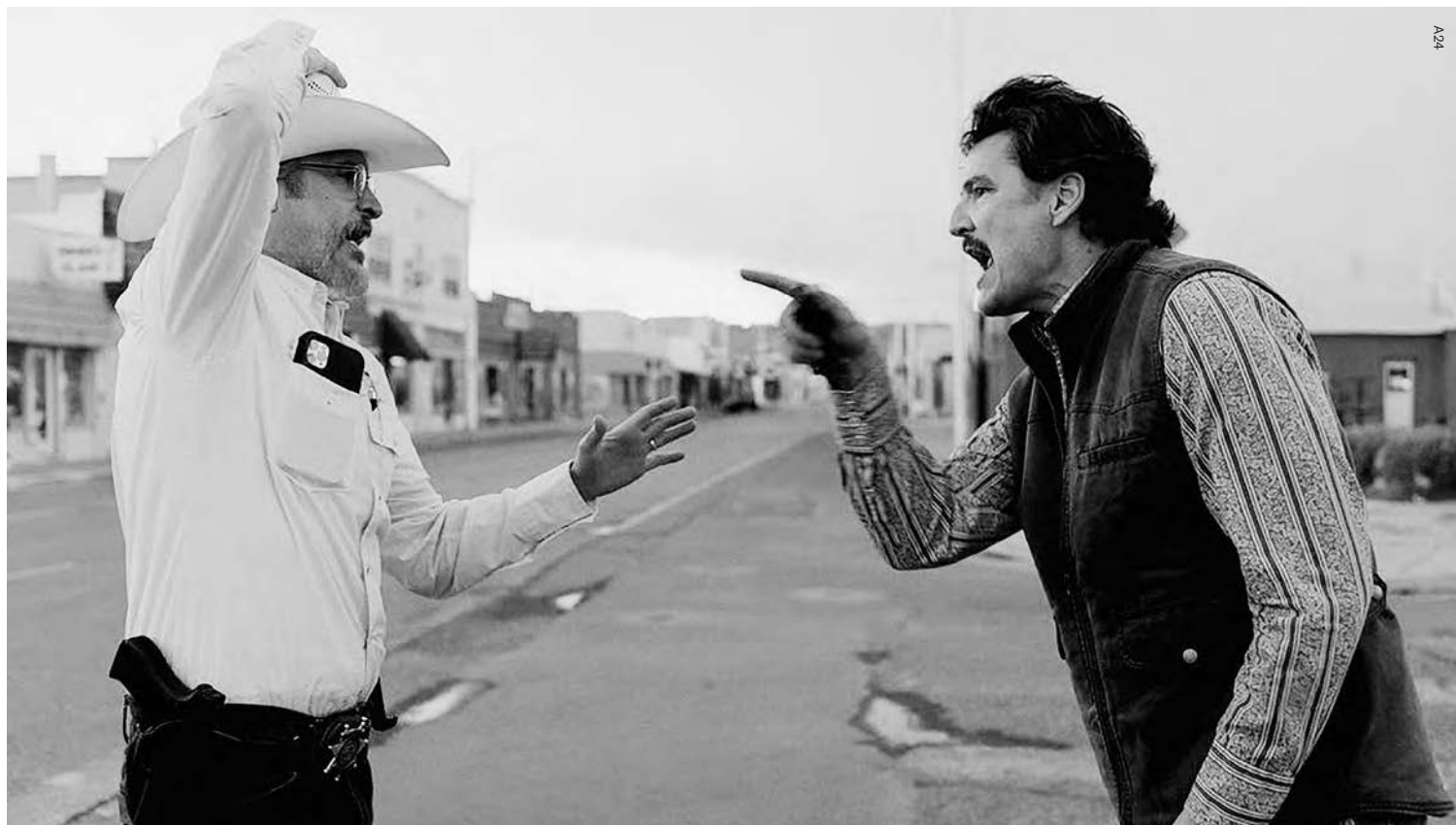
rer Kausalität, sie entziehen sich bewusst konventionellen Dramaturgien. Es sind psychologische Versuchsanordnungen, in denen das Unbewusste Regie führt. Besonders augenfällig wird das in *Midsommar*, einem Film, der das Unheimliche ins Helle des Sonnenlichtes transponiert. Die Handlung spielt fast vollständig im gleißenden Tageslicht einer schwedischen Kommune, die sich als sanft-brutale Kultgemeinschaft entpuppt. Hier trifft individuelle Trauer auf kollektiven Ritus, westlicher Nihilismus auf archaische Sinnordnung. Die Protagonistin Dani durchläuft eine rituelle Metamorphose – vom depressiven Objekt männlicher Vernachlässigung zur sakralen Königin einer Gesellschaft, die Erlösung durch Gewalt kennt. Doch diese Katharsis ist zweideutig: Befreiung oder Identitätsauflösung? Aster liefert keine Antworten. Der Horror ist bei Aster auch ein erkenntniskritischer Prozess.

Diese konsequente Ambivalenz macht Ari Aster zu einem der wohl prägnantesten Vertreter dessen, was oft vorschnell als „Art-Horror“ etikettiert wird – einem diffusen Sammelbegriff für ein Kino, das sich ästhetisch von den Exzessen des Horrorkinos als Ausdruck eines „niederen“ Genres ab- und dem Existenziellen zuwendet. In einer Reihe mit Robert Eggers, David Robert Mitchell oder Jordan Peele steht Aster für eine neue Autorenschaft im Horrorfilm, die mit radikaler formaler Autonomie ebenso arbeitet wie mit soziopolitischer Tiefenschärfe. Dabei verdankt sein Werk nicht nur ästhetisch, sondern auch institutionell dem Studio A24 viel – einem Produktionshaus, das die Grenzgebiete zwischen Arthouse und Genrefilm kultiviert und damit neue narrative Räume eröffnet hat.

Mit *Eddington* nun wendet sich Aster expliziter der Schnittstelle zwischen psychischem Zerfall und gesellschaftlicher Desintegration zu. Der Film, angesiedelt im Frühjahr 2020, nutzt das frühe Covid-Pandemieklima nicht zur Rekonstruktion eines historischen Moments, sondern als verdichtete Allegorie einer westlichen Zerrüttung. Im Zentrum steht Sheriff Joe Cross (Joaquin Phoenix), der durch die Weigerung, eine Maske zu tragen, eine lokale und schließlich gesellschaftliche Implosion auslöst. Was in aller Banalität beginnt, gerät zur ideologischen Metastasierung eines Gemeinwesens, das seine Kommunikationsfähigkeit verloren hat. Aster bedient sich dabei gezielt der Ikonographie des Westerns – staubige Straßen, das leise Versprechen einer Frontier-Gerechtigkeit –, nur um sie ebenso gezielt zu unterlaufen.

In *Eddington* gibt es keinen Sheriff mehr, der Ordnung stiftet, sondern nur noch den zermürbten Rest eines Selbstverständnisses, das sich selbst nicht mehr trägt. Aster tastet die Bruchlinien einer Gesellschaft ab, die im Sog von Fake News, digitalem Narzissmus und libertärer Maskulinität jede Stabilität verloren hat. Smartphones fungieren als digitale Colt-Nachfolger, jedes Statement wird zur performativen Waffe im Kampf um Sichtbarkeit und Reichweite. Politisch aufgeladene Begriffe – Bitcoin, Second Amendment, Black Lives Matter, QAnon – zirkulieren nicht als Diskurs, sondern als Signifikanten ohne Referenz. Es ist ein Zustand, den Aster nicht anklagt, sondern ins Bild setzt: als Kaleidoskop einer sich selbst entgleitenden Welt. Dass am Ende John Fords *Young Mr. Lincoln* zitiert wird, wirkt fast zynisch – wie ein Phantomschmerz einer Vergangenheit, in der moralische Kohäsion noch möglich schien. Was Ari Aster dabei gelingt, ist nicht nur eine Diagnose des Zeitgeistes, sondern die Transformation dieses Zustands in filmische Form. Seine Werke sind durchzogen von einer hochgradigen Symbolsprache, in der sich mythologische, literarische und kunstgeschichtliche Referenzen überlagern. Sie öffnen Bedeutungsschichten, die nicht erklären, sondern verunsichern. Asters Filme verweigern sich somit dem Trost. Sie stellen keine Weltordnung her – sie zeigen, dass die Vorstellung von Ordnung selbst zum Alptraum geworden ist. Die Figuren in seinem Werk sind keine Helden, sondern Symptome. In einer Gesellschaft, in der jede Identität permanent performativ behauptet werden muss, erscheinen Angst, Scham und Schuld nicht mehr als Störungen, sondern als Grundemotionen. Die Welt ist kein Ort mehr, in dem man *lebt* – sie ist ein Zustand, den man *durchleidet*.

In einer Gegenwart, die zunehmend von einer Rhetorik der Alternativlosigkeit, des Effizienzdenkens und der affektiven Mobilisierung geprägt ist, wirkt Ari Asters Kino wie ein Störsignal – ein ästhetischer Einspruch gegen das Diktat der Klarheit. Seine Filme fordern nicht das Fürchten, sondern das Nachdenken. Sie sind keine Bewältigungsangebote, sondern Provokationen der Wahrnehmung. Asters Kino ist somit keine Zuflucht, sondern ein Spiegelraum – und manchmal ein Abgrund. Wer hineinsieht, erkennt nicht das Fremde, vielmehr aber das Vertraute im Zerrbild. Vielleicht ist das der tiefere Horror, den Ari Aster zeigt: dass wir selbst das Unheimliche sind, das wir zu fürchten haben. ●



Eddington:
Kein Sheriff
mehr, der
Ordnung
stiftet



Naturel ou artificiel

IIII Marianne Brausch

Interrogations photographiques au pied du château de Clervaux sur l'impact des actions humaines

La saison 2024-2025 du parcours de photographies dans l'espace public au pied du Château de Clervaux est exposée jusqu'à la mi-septembre avant l'ouverture de la troisième saison sous la direction de Sandra Schwender, gestionnaire de la Cité de l'Image pour Clervaux, manifestation devenue autonome par rapport Centre national de l'audiovisuel (CNA) (*d'Land* du 20.10.2023). Rien n'empêche évidemment de combiner la visite de l'exposition en plein air et la *Family of Man*, le leg d'Edward Steichen à son pays natal, toujours géré par le CNA.

L'exposition d'une cinquantaine de photographies de la Cité de l'Image, permettant avant, mais surtout après la visite au château, de prendre la mesure du gouffre qui sépare l'espoir humaniste

d'il y a 70 ans de la pente vertigineuse que dévale actuellement la planète et son avenir dans sa globalité : des zones de guerre armées et des protectionnismes économiques aux écosystèmes menacés, voire disparus, à l'avenir de l'être humain compris.

On commencera ce tour de ronde, par les deux « stations » extrêmes du parcours de l'ensemble. Fallait-il l'intituler *Novum Aspectum* – un nouvel espace d'exposition est désormais situé dès l'arrivée des voyageurs par le train et en face de la gare ? *Alter Aspectum* aurait peut-être mieux rendu compte que toute situation documentée a, quoi qu'il en soit des aspects porteurs d'espoir. À commencer par la jeune photographe franco-luxembourgeoise Samantha Wilvert, 25 ans seulement.

Son appareil Mamyia RB67 « au viseur à poitrine », raconte-t-elle, lui a permis de se positionner à hauteur d'un enfant, voire de se mettre elle-même dans la situation de cette hauteur de regard.

Dans *Les Enfants de Le Corbusier*, elle documente le mode de vie des enfants dans la Cité Radieuse de Le Corbusier à Briey. Comment ne pas penser, avec la revalorisation de cet ensemble urbain construit en 1959-60 dans le bassin minier lorrain, que l'offre ludique et éducative de la cité HLM, elle aussi est revalorisée, alors que cet ovni ultra-urbain en béton peut sembler incongru dans le paysage champêtre qui l'entoure. Le sentiment d'amour pour le lieu par Samantha Wilvert est palpable, dans ce lieu d'exposition qu'est le Jardin de Lélise, toujours le plus ingrat du parcours.

Arrivant à Clervaux par le train, la première et nouvelle « introduction » du parcours, la Station de la gare, donne elle à voir des images du tour que Letizia Romanini a réalisé en suivant les frontières du Grand-Duché en 2021. On ressent certes cette « solastalgie » (nostalgie pour un environnement passé et inchangé), à travers la beauté des images dont le format paysage ou portrait est raccord avec les rangées régulières de silice du mur de soutènement. Mais trop d'esthétique tue le propos – Letizia Romanini dans sa tournée, avait aussi vu les lieux à l'abandon, les déchets à la dérive dans les rivières et accrochés aux arbres par les crues dévastatrices quand les rivières sont à sec.

La vision des hauteurs boisées tout autour entretiennent le mythe. Comme le contraste entre la forêt ardennaise au Jardin du Château et les photos de Raoul Ries. Le photographe, basé à Londres et Luxembourg, qui travaille d'habitude sur le désir de l'homme de façonner l'environnement, a vu, en 2023, ce que l'on pourrait appeler son ennemi absolu : la sécheresse extrême dans les Pyrénées orientales. Attention danger !, tel est l'alerte que diffuse la lumière blanche, aveuglante avec *Còrrec Sec*.

Luisa Maria Stagno, elle, cherche à réhabiliter par sa seule beauté dans la montée du château le pigeon, ce « rat volant ». La série a demandé deux années de travail pour la posture identique et la dimension égale des portraits de ces *Coupables* ? sans doute, depuis que le pigeon n'a plus d'utilité pour l'homme. Mais où mieux, que dans le jardin du Brahaus, se souvenir de leur rôle de messenger, notamment de hauteur en hauteur des châtelains des Ardennes ?

Novum Aspectum est une exposition plus complexe qu'il n'y paraît. Il aurait peut-être été profitable de changer l'emplacement de certaines « stations » difficiles à trouver, sans le plan d'orientation nouvellement installé. Place du Marché, invariablement à même la pierre, donc en lutte avec la puissance de la butte rocheuse et la végétation sauvage, les photos de Steven Cruz, luxembourgeois d'origine portugaise, documente la précarité – intérieurs, objets, immeuble sans grâce – d'une population enracinée



Laurent Strum

Les pigeons de
Luisa Maria
Stagno dans
le jardin
du Brahaus

dans le quartier du bairro da Curralea et chassée par la gentrification.

L'histoire, documentée par la française Émilie Viallet des zoos européens dans la Montée de l'Église, fait partie de sa recherche générale sur l'impact des constructions humaines sur la nature. Elle l'est ici à double titre : celui des cages où, en Occident, à visée de divertissement et pédagogique, étaient et sont encore montrés au public des animaux dits « sauvages ». Pour sa série *The Eternal*, Émilie Viallet a photographié ces enclos vides d'occupants de telle manière qu'il est impossible de ne pas voir le côté factice du béton simulant la banquise, des grottes, un bassin végétalisé.

De nature, il est également question dans le travail de Jörg Auzinger. Mais il l'entraîne dans un « autre monde » en superposant deux univers contraires. La manipulation par l'artifice photographique suggère néanmoins un réel possible : ainsi de livres échoués sur une plage, comme s'ils s'étaient déversés d'un cargo transportant des biens culturels, d'un pique-nique avec vue sur la skyline sans âme d'une ville nouvelle quelconque. Et c'est une bâche de chantier déchirée par le vent, qui s'ouvre sur un paysage de montage. Comme un lever de rideau au théâtre. ●

Novum Aspectum, Jörg Auzinger, Steven Cruz, Raoul Ries, Letizia Romanini, Luisa Maria Stagno, Emilie Viallet, Samantha Wilvert, Cité de l'Image à Clervaux, est à voir jusqu'au 15 septembre

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Gnade! Peace! Raus hier!

IIII Michèle Thoma

Ich würde gern etwas Heiteres schreiben. Etwas Leichtes. Lockeres. Luftiges. Etwas, dass die gebeugten Leser/innen, jetzt Lesende genannt, aufatmen können, ausatmen. Atmen überhaupt. Dass ihnen nicht schon wieder die Schwere der Welt auf den Kopf fällt nach ein paar Zeilen. Also nichts mit Waffen oder ohne Waffen und das G-Wort auch nicht. Das G-Wort, das mir in einem deutschsprachigen Medium erstmals begegnet, hallo G-Wort, willkommen im Alphabet des Unsäglichen! Das G-Wort stand für sorry Genozid.

Also jetzt eben Pause. Detox. Eine Abneigung, die mich erfasst, wenn mein doch so beruhigend anachronistisch analoges Zeitungsabo-Exemplar mir nach dem morgendlichen Auferstehen freudig zuwinkt. Ich will nicht! Lasst mich! In Ruhe! Verlasst mich, ihr Geister! Ihr Realitätsgeister! Ihr gruseligen Geister der Wirklichkeit! Weiche Welt! Pause!

Flehfleh! Kleine Empörungspause. Kleine Ich-find-jetzt-mal-alles-schön-Pause. Oder, für Anfänger/innen, ich-find-jetzt-mal-etwas-schön-Pause. Auf FB teilen Freundinnen tapfer „etwas, das sie schön finden an dem Tag“. Gaza nicht. Gaza macht mich krank.

Das geht nicht, Gaza macht dich krank, die Menschen dort macht es tot, du Gaza-Opfer!

Mit den Zehen spielen, irgendwo wo es Sand gibt wie Sand am Meer. Wüste Gobi. Verfaultes Gras. Luxemburgische Pampa, es regnet, Himmel jede Menge, er hängt tief, du trottest in den hängenden, drückenden Himmel, sprichst mit den Kühen.

Sie sind einsilbig. Heilsam. Sommerloch now. Muh!

Winselst um Gnade. Peace!

Ich möchte aussteigen. Aus mir und sonst.

Nennt man sowas nicht Urlaub? Oder sterben?

Einfach mal in den Himmel schauen. Himmel ist immer. Erde ist immer. Welche auch immer.

Atomreaktor auf dem Mond. Zwischenmeldung, nachts um drei. Morgen dann Hiroshima und Nagasaki, die abgespulten Rituale, all das wird immer abstrakter. Die Überlebenden sind keine Lebenden mehr, sie sind nur noch gespeichert. In einem von Atomreaktoren gespickten Land. Aber eigentlich willst du das nicht wissen, du willst überhaupt nichts wissen. Gewissen, postest du zu Gaza. Ach ja, die Ukraine ist auch noch da.

Du bist auch noch da.

Boomerin. Auch das noch.

Sommerloch, Zeitloch, das es nicht mehr gibt, verschluck mich! Nur noch elementar sein. Hitzewelle. Du wartest auf die Hitzewelle. Sie ist so zuverlässig. Sie löscht immer alles aus. Alles ist still. Alles liegt flach. Alles ist weich und formlos. Schmilzt. Sie kommt nicht. Vielleicht eine Kältewelle. Nicht mal. Nicht mal das. Alles normal. Paranormal.

Doomscrolling. So heißt das, was du gerade tust. Eine Diagnose. Alle haben Diag-

nosen. Sie verpassen sich selber welche. Die Diagnosen wechseln ab, dann wird es nicht langweilig. Momentan sind alle Autist/innen. Zugleich haben sie AHDS, auch alte Frauen können jetzt gleichberechtigt AHDS haben, nicht nur kleine Jungs. Narzisst/innen sind die andern. Wahrscheinlich bist du auch eine Doomscrollerin. Du bleibst hängen kleben wie eine Fliege auf dem Todesstreifen über dem Küchentisch. Panisches Aufsummen. Du bist süchtig. Hooked. Du hängst online.

Nichts Besonderes. Es zeigt deine Normalität, trotz allem. Wie alle hockst du in der U-Bahn und starrst auf irgendeinen Doom, dein vom Algorhythmus-Schutzengel zugewiesenes Verdammnis-Häppchen. Gib mir meinen täglichen Tod! Dabei habe ich den Mittelalterliche Tibetische Lyrik-Band eingesteckt, verdammt!

Deine Meta-Assistentin fragt dich wie es dir geht. Danke super. Die Metaassistentin ist eigentlich ziemlich toll. Immer so interessiert und höflich und zugewandt. Und v.a. immer da. Eigenschaften, die aussterben, wenn man Kulturpessimist/innen Glauben schenken darf.

Der Stress hört natürlich nicht auf, liebe Meta-Pflegerin, dauernd könnte was geschehen, wenn nicht gerade was geschieht. Vielleicht ist gerade der Weltkrieg ausgebrochen, jetzt aber echt, oder ein Virus oder ein wirklich verheerender Waldbrand, ein Weltenbrand, oder ich muss zum Geburtstag gratulieren, sonst ist jemand beleidigt. Während ich gerade wegschaue oder was Analoges tue. Dieses Analoge, das lenkt ja so ab. ●

LËTZEBUERGER APHORISMEN (1)

Vun der Aarbecht gëtt kee fett Oder 7 Grënn, virwat ee vun der Aarbecht net fett gëtt

- 1 Un der Aarbecht gëtt een net fett. Et verbraucht een nämlech pro Stonn, déi ee sëtzt an tippt, tëscht 80 an 100 Kalorien. Pro Schaffdag wier een da bei engem Maximalverbrauch vun 800 Kalorien. Ee Mini huet ongeféier 130 Kalorien. Wann een no der Aarbecht siwen Mini drénkt, gëtt en déck. Bei sechs Mini hëllt ee vum Schaffen of.
- 2 Vun der Aarbecht gëtt een net fett. Vun der Aarbecht kritt een de Réck wéi a fiert bei de Kiné. De Kiné réit engem, sech ze beweegen a sech sou ee Schreifdësch ze besuergen, deen ee rop- an eroffuere kann – et wier besser, während dem Schaffen heiansdo d'Positioun ze änneren. Esou ee Schreifdësch hätt ee schon, äentwert ee. „Bravo, Bravo“, seet de Kiné. Wat en him net seet: Den Dësch geet zwar all hallef Stonn automatesch erop, awer et ass een ze bequeem fir opzestoen. Et bleift ee sëtzen, hieft béid Äerm an d'Luucht an tippt esou weider, mat de Fangeren iwwert dem Bord vum Dësch. Dat ass natierlech vill manner bequeem, wéi opzestoen. Mä wéinstens ass et ee gudden Training fir Schëlleren an Äerm. Et verbraucht ee méi Energie, wann ee sou ongesond do hänkt.
- 3 Vun der Aarbecht gëtt een net fett. Dat ka jo net sinn. Soss géing et jo guer kee Sënn maachen, datt ee bäihëelt, wann een an d'Vakanz geet oder an d'Pensioun. Oder ze laang an der Aarbechtslosegkeet hänke bleiwt.
- 4 Vum der Aarbecht gëtt een net fett. Vun der Aarbecht gett ee räich, a Sue kann een net iessen. Falsch: Sue schmaachen net. Net mol mat Maggi.
- 5 Vun (onbefriddegender) Aarbecht gëtt een net fett. Vun (onbefriddegender) Aarbecht gett een dënn. Awer fir d'éischt gëtt een traureg. Traureg Leit gi bei de Psycholog. Wa si laang genuch bei de Psycholog gaange sinn an him nogelauschtert hunn, fänken si herno un, Sport ze maachen. Eng traureg Schaff ass also gutt fir d'Linn.
- 6 Vun der Aarbecht gëtt een net fett. Besonnesch Fraen net. Si gi fett wéinst hire Genen, hiren Hormoner, schlechten Emweltaflëss oder wéinst dem béise Schokola. Dat ass ee Gespenst, ee Phantom, dat hinnen nuets Speck emt de Bauch leet, knaschteg laacht a séier fortleeft.
- 7 Vun der Aarbecht gëtt een net fett. Besonnesch Männer net. Si gi fett, well si drénken an ze vill iessen, a kee Sport maachen. Si drénken ze vill, well si geléiert hunn, datt dat een akzeptabelt Verhalen ass, iessen ze vill, well si iergendeppes sat sinn, a maache kee Sport, well si fuerchtbar mitt sinn, vum iessen, vum drénken. Net vun der Aarbecht. ●

NORA WAGENER

Ein Flair von „Literarischem Quartett“ in der BNL

IIII Sophie Modert

Mit der Eröffnungsfrage, was denn „gute Literatur“ sei, die der Moderator (und zugleich Literaturkritiker) Jérôme Jaminet stellte, ging es Mitte Juni in der BNL gleich *in medias res*. Konfliktpotenzial bahnte sich da noch nicht an, die drei Kritiker/innen stimmten darin überein, dass Literatur vor allem ihr Transformationspotenzial einlösen muss. Neben Jaminet anwesend waren Literaturkritikerin Sandra Kegel aus Deutschland und die Journalistin Sieglinde Geisel aus der Schweiz. Nicht einig wurden die drei sich hingegen bei der Gretchenfrage des Abends: „Wie hältst du’s mit Thomas Mann?“, fragt Jaminet seine beiden Gesprächspartnerinnen anlässlich des

150. Geburtsjahrs des Schriftstellers. Kegel ist der Meinung, die vielzähligen biografischen Zuschreibungen hätten den Blick auf seine Literatur verstellt, in Mann stecke „vielmehr David Bowie“ als das Bild des kalten und seine Homosexualität unterdrückenden Familienvaters, das die Forschung geschaffen hat, erkennen lasse. Geisel schließt sich „dieser steilen These“, wie Jaminet lachend kommentiert, nicht an, sondern attestiert Thomas Mann eine „Überwältigungsästhetik“, die der Leserin keine Freiheit lässt.

Besprochen werden anschließend die Bücher *Wachs* von Christine Wunnicke, *Die Verlorenen*

von Tomas Bjørnstad und *Daily Soap* von Nora Osagiobare. *Wachs* erhält einstimmiges Lob, *Daily Soap* findet Jaminet zwar formal geschickt gemacht, bemängelt jedoch, dass das Format schnell repetitiv werde. Vorgelesene Auszüge sorgen beim Publikum dennoch für amüsiertes Gelächter.

Ambivalenter wird *Die Verlorenen* von Tomas Bjørnstad bewertet, ein Pseudonym, hinter dem sich der Luxemburger Schriftsteller Nico Helming verbirgt. Das „Verwirrspiel mit Fakten und Fiktion beginnt bereits vor dem Buchdeckel“, hält Jaminet treffend fest, wie auch in der Vorstellung der „Nicht-Biographie“ Bjørnstads deutlich wird. Jaminet, der den Roman mitgebracht hat, findet ihn „formal unglaublich reizvoll“ und hebt das „Jonglieren mit Filmreferenzen und Genreklischees“ lobend hervor. Das Road-Novel durch die Pariser Banlieue sei ein „anarchischer Lesespaß“, der durch innovative Erzähltechniken hervorstechte. „Ceci n’est pas un film“, hält Jaminet treffend fest, eine Anspielung auf den Untertitel „bande non-dessinée“ und die postmodernistische Erzählweise des Romans. Auch Kegel hatte großen Spaß bei der Lektüre, wenngleich sie sich am Anfang „total verloren“ fühlte. Das Buch verlange den Leser/innen eine gewisse Mitarbeit ab, man müsse die zahlreichen intertextuellen Anspielungen und erzählerischen Verfahren nach und nach freilegen. Geisel fühlte sich ebenfalls gut unterhalten und hebt das partizipative Moment der Lektüre hervor. Aufgrund der fehlenden „Regieangaben“

In Thomas Mann stecke „vielmehr David Bowie“

müsse man aus der Sprache und dem Benehmen der Figuren erkennen, wer gerade spreche: „Man muss mitspielen.“

Zum Abschluss stellt Geisel die Frage, ob der Roman denn sein Transformationspotenzial erfüllt habe und man nach der Lektüre klüger geworden sei. Die Kritiker/innen verneinen das, kommen jedoch einstimmig zu dem Schluss, dass man sowohl unterhalten als auch stimuliert aus der Lektüre hervorgehe – was auch ein Merkmal guter Literatur sei.

Das Format „Literatur hoch drei“ fand am 12. Juni in der BNL zum dritten Mal statt; die 90 Minuten gestalteten sich kurzweilig und abwechslungsreich. Als Zuhörer/innen fühlte man sich gut unterhalten von dem „Literarischen Quartett“-Flair in der BNL und ist gespannt auf die nächste Ausgabe von „Literatur hoch drei“ im Dezember im Centre national de littérature. ●



Drei Kritiker, drei Bücher, drei Länder

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
10.09.2025 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

Intitulé :
Travaux de façade à exécuter dans l’intérêt de l’Auberge de jeunesse à Vianden

Description :
– Travaux de façade 2 000 m².
La durée des travaux est de 80 jours ouvrables, à débiter le 4^e trimestre 2025. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501951

Réception des plis :



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.
Pour 1€ accédez à notre version digitale pendant 1 mois.
Faites le test.

www.land.lu
(+352) 48 57 57 . 1



d’LëtzebuurgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Antoine Hron (48 57 57-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48 57 57-35; smajerus@land.lu), **Erwan Nonet** (48 57 57-28; enonet@land.lu), **Sarah Pepin** (48 57 57-36; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (48 57 57-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (48 57 57-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuurger Land **Instagram** letzebuurger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50€ **Abonnement annuel** 220,00€ **Abonnement étudiant/e** 95,00€ **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

On n’y voit rien

IIII Loïc Millot

À Paris, une exposition fait du flou la clé d’une nouvelle lecture de l’art moderne

Conçue par trois curatrices, Claire Bernardi, Émilia Philippot et Juliette Degennes, l'exposition *Dans le flou* prend pour point de départ la pièce maîtresse de la collection de l'Orangerie : les célèbres *Nymphéas* de Claude Monet, installés depuis 1927 dans deux salles circulaires du musée, selon les plans de l'artiste. Dans cette immense toile impressionniste peinte sur le motif, tout ce qui environne les nénuphars est placé sous le sceau de l'évanescence, du frémissement fugace, de l'eau aussi bien que des reflets des saules qui bordent l'étang de Giverny. Faut-il voir dans les *Nymphéas* l'origine d'une histoire du flou dans le champ de l'art moderne ? Et comment définir précisément ce qui est flou ?

D'autres exemples, rappellent les commissaires au commencement du parcours, ont cependant précédé le cas de Monet. À la Renaissance déjà, Léonard de Vinci popularisait la pratique du *sfumato*, cette façon de seulement ébaucher les formes, de les rendre vaporeuses (« enfumées », littéralement), de les ouvrir à une part d'inachevé, et donc d'infini. Les lignes ne servent plus à circonscrire les formes. Il faut attendre le 19^e siècle pour que le flou s'imisce dans la modernité. Un autre exemple pictural précède de peu l'œuvre de Monet ; il s'agit de William Turner (1775-1851), dont les dernières toiles sont peuplées de catastrophes en tout genre, avalanche, tempête, etc. Ici au contraire, c'est un calme *Paysage avec une rivière et une baie dans le lointain* (1845), nappé dans une atmosphère vaporeuse, indéfinie, comme s'il était perçu à travers un voile de brume. On ne reconnaîtrait rien de ce paysage ni des éléments qui le parcourent, si le titre ne venait à les désigner. On découvre toutefois, en s'approchant du cadre du tableau, que son titre diffère du cartel et rentre pleinement dans notre sujet : *Paysage inachevé*. Nos prédécesseurs ont ainsi hésité sur le statut du tableau (finalisé ou non ?), alors qu'il s'agissait du dernier style de Turner, dans lequel l'acte de peindre tend à dissoudre la composition et le sujet. À côté de Turner, d'autres artistes siègent parmi les précurseurs du flou moderne. Y figurent une sculpture de Rodin (*Dernière vision. L'étoile du matin*, 1902), dont les visages sans

contours semblent émerger du marbre, ainsi qu'une héliogravure de Balzac signée Edward Steichen, qui transforme l'écrivain en une silhouette noire monumentale. Une aquarelle d'Edvard Munch (*L'œil malade de l'artiste*, 1930), réalisée alors qu'il est atteint d'une grave maladie oculaire, se tient dans un registre à part. Son nu est entaché de tons noirs et flous qui traduisent le trouble qui affecte sa vue. Se dessine alors une approche du flou par la négative : comme ce qui n'est pas distinct, précis, clair, ou résultant d'une contrainte dans le cas de Munch.

Dans cette exposition qui rassemble des propositions artistiques de 1945 à nos jours, une première partie s'intéresse à diverses formes de contestation de l'autorité du visible. Ainsi de *Pasadena* (1963) de Sigmar Polke, toile blanche quadrillée de pointillés noirs où on lit dans la partie inférieure du cadre : « Die Zehnte Foto, das in Pasadena aufgezeichnet wurde. Es zeigt die Mondoberfläche am Landeplatz von Surveyor-1. Der Stein im Bild links vorne ist 15,0cm hoch und 30,0 cm lang. Die hellen Punkte sind Sonnenreflexe. ». Avec humour, Polke joue du contraste entre la précision minutieuse de la légende, qui se réfère aux images de la surface lunaire recueillies lors de la mission Surveyor, et le peu que donne à voir la composition de l'artiste allemand, issue de l'agrandissement d'une photo de magazine. L'émergence de la radiographie, à la fin du 19^e siècle, va contribuer à déborder l'œil humain, à en révéler les limites aussi. À côté de la radio négative d'une main de momie se trouve *Emission Reversal 1*, un dessin virtuose de Dove Allouche qui a nécessité de recourir à la macrophotographie, l'artiste reproduisant au carbone les réverbérations des émissions de gaz à la surface du soleil. Dans ce paradigme de la trace ou de l'empreinte, une huile de Gerhard Richter aux tons brun et gris (*30.12.04, 2004*) s'empare à son tour de l'imagerie scientifique, en l'occurrence des reproductions imprimées d'atomes aux contours indéfinis. De même concernant cet étonnant carton que Yves Klein a exposé aux flammes, afin de n'y laisser qu'une trace sombre et insignifiante (*La marque du feu*, 1961). Plus près

Abstraction, réaction, contestation : le flou est bien plus qu'un choix formel

de nous, Antoine D'Agata, auteur du premier projet photographique né du confinement, présente deux prises de vue spectrales issues de sa série *Virus* (2020). Dès les premiers jours du confinement, l'artiste a arpenté les rues et les hôpitaux de Paris avec un appareil thermique qui lui permet d'enregistrer les rayonnements infrarouges émis par les corps. Il n'y a parfois qu'un pas entre le flou et l'abstraction. Preuve en est, on croise aussitôt une toile de Rothko dans laquelle le peintre américain a superposé des couches de couleurs diluées, peu après son passage à l'abstraction (*Untitled*, 1948).

La suite du parcours s'ancre dans les grands traumatismes du vingtième et du 21^e siècles. Krzysztof Pruszkowski se saisit de l'un de ses emblèmes, le mirador du camp d'extermination de Majdanek (Pologne) pour en faire ce qu'il appelle une « photosynthèse ». Il produit de celui-ci une quinzaine de clichés, qu'il superpose en préservant à chaque fois un certain écart, pour créer du mouvement, du dédoublement, en sorte que les fondations du mirador semblent se fendre sous nos yeux. À ses côtés, une œuvre en noir et blanc de Christian Boltanski, *École de Grosse Hamburgerstrasse* (Les enfants cachés, 2005), rassemble des fragments de photos de classe où apparaissent des visages d'enfants. Des portraits anonymes et flous, accompagnés d'aucun commentaire, qui renvoient l'image universelle d'une humanité dans laquelle chacun peut se reconnaître. D'autres événements vont

venir ébranler les frontières du visible, depuis le nucléaire à l'effondrement du World Trade Center en 2001. Dans la lignée de l'Arte Povera, Claudio Parmiggiani créé un feu maîtrisé sur les étagères de sa bibliothèque pour n'en laisser qu'une empreinte de suie blanche (*Polvere*, 1998) : « Il ne restait que les ombres des choses, explique l'artiste italien, presque les ectoplasmes de formes disparues, évanouies, comme les ombres des corps humains vaporisés sur les murs d'Hiroshima. » Dans une toile striée de lignes verticales, Gerhard Richter présente dans un épais nuage aux tons grisâtres l'instant où un avion disparaît au sein de l'une des tours jumelles (*September*, 2005). L'impression de vitesse et de chaos qui émane de cette scène est telle, que la représentation de l'événement s'annule et devient illisible.

La dernière partie célèbre l'indistinct à travers des actes de défiguration plastique. Une petite sculpture de Giacometti l'inaugure de façon exemplaire, illustrant la fragilité de l'humain à travers de multiples convulsions qui en ébranlent l'aspect (*Figurine*, 1947). Une épreuve de Hiroshi Sugimoto (*Past Presence 071*, 2016) s'empare de la statuette de Giacometti pour en accuser le caractère tragique, angoissant, tourmenté. Vient ensuite une œuvre de Francis Bacon (*Figure Crouching*, 1949), dont le geste de défiguration consiste à révéler la part animale de l'humain. Les dernières œuvres de l'exposition réunissent des natures mortes tremblantes de Nan Goldin, les paysages marins dépourvus de ligne d'horizon de Sugimoto, mais aussi les « non-portraits » photographiques de Mame-Diarra Niang (*Morphologie du rêve*, 2021) qui obéissent à une autre stratégie de contournement de la netteté. L'artiste interroge l'identité noire en refusant, par le biais d'un flou étendu à la composition, toute tentative de narration liée à des siècles d'histoire occidentale. Un geste radical dans lequel le flou appelle le refoulement. ●

Exposition *Dans le flou. Une autre vision de l'art de 1945 à nos jours*, jusqu'au 18 août 2025 au Musée de l'Orangerie à Paris



Le flou et l'irreprésentable, selon Boltanski et Pruszkowski

S

T

|

L

Grand air

IIII Cyril B.

land
08.08.2025

L'été n'est pas seulement l'occasion de changer d'activités, c'est aussi le moment où l'on peut faire les mêmes choses que d'habitude, mais en plein air plutôt qu'à l'intérieur. De quoi assurer la petite dose de fantaisie dont nous avons tous besoin.

Tout d'abord, c'est de la musique qu'il nous est donné de profiter la tête à l'air. Enfin, « donner », c'est pour le Blues'n'Jazz Rallye ou les concerts à la Kinnekswiss. Ceux organisés dans le cadre moins bucolique de LuxExpo ne relèvent pas spécialement de la charité envers le public : le prix d'un ticket pour seul groupe y approche celui d'une journée entière lors d'un festival ailleurs en Europe. Le premier intérêt du concert en plein air, c'est évidemment le nombre de spectateurs qui n'est plus limité par la capacité d'une salle. Ceux qui ont écouté Joyce DiDonato début juillet auront constaté qu'il ne restait pas beaucoup de brins d'herbe entre les couvertures de pique-nique et les fauteuils de pêcheurs, au milieu desquels il fallait se frayer un chemin pour espérer ne pas regarder un tronc d'arbre du parc municipal.

Rayon culture toujours, impossible de passer à côté des séances de cinéma en plein air. Pas de salle obscure, puisqu'il n'y avait pas de salle du tout. Ici, les sièges étaient fournis, et bien alignés sur le Knuedler. Si vous aimez des fauteuils enveloppants et un silence religieux pour pleinement profiter d'un film, passez votre chemin. Le principe, ici, c'est de se lever pour chercher une bière ou un burger, enfilez sa capuche si on a un peu froid et discuter avec son voisin si ça nous chante, puisque de toute façon on entend les gens sur les terrasses alentours, et que Cargolux n'a pas daigné suspendre les survols de la capitale pendant deux heures chaque soir.

Les sorties au restaurant n'échappent pas non plus à l'exercice. L'été, il faut non seulement faire le choix de l'établissement, du menu et des boissons, mais faire aussi face au choix cornélien entre salle ou terrasse. Opter pour l'extérieur est tentant lorsque la météo s'y prête, mais impose différentes épreuves. Premièrement, votre assiette refroidit beaucoup plus vite, si elle n'est pas arrivée déjà froide. Préférez donc une salade, compatible avec les éventuels objectifs que vous vous seriez fixés en termes de « summer body ». Ensuite, le serveur a plus de risques de vous oublier, surtout si vous êtes installés de

l'autre côté de la rue, entre une place de parking et un lampadaire. Enfin, vous risquez de mener une lutte sans merci contre une armada de guêpes, dont vous sortirez sans doute victorieux, mais peut-être au prix du sacrifice du verre de vin à 12 euros dans lequel se sera noyé un hyménoptère.

Dehors, on se plairait presque à apprécier le sinistre de l'intérieur : préparer à manger pour toute la famille se transforme en séance de barbecue, perdre du temps dans sa voiture pour aller au travail revient à profiter des heures fraîches dans son cabriolet ou, encore mieux, d'une promenade à vélo. Enchaîner des longueurs dans les odeurs de chlore se mue en une séance baignade et farniente au bord de la piscine. Même le télétravail a offert à tous ce que les travailleurs du bâtiment connaissent toute l'année, dans des conditions autrement plus éprouvantes : travailler dehors. Pour les « cols blancs », que ce soit sur une terrasse ou au bord de l'eau, il faut seulement disposer d'une connexion Internet correcte. Est-ce une avancée significative offerte par le progrès technologique de pouvoir préparer des notes de synthèse et des budgets révisés en bermuda, d'assister à des réunions en visio en utilisant une photo d'un faux bureau en arrière-plan virtuel, tout en demandant à la famille de bien vouloir faire un peu moins de bruit dans la piscine ? Certains collègues n'activent plus leur « out of office », qui signalait qu'ils ne liraient pas leurs courriers électroniques pendant plusieurs semaines. Mais s'ils ne sont plus vraiment sortis du bureau, c'est surtout leur bureau qui est de sortie !

Pourquoi fuir l'air conditionné du bureau, de la voiture, du restaurant ou du cinéma pour l'air pollué, vicié, tantôt humide et chaud, tantôt froid et venteux, infesté d'insectes gros comme des pigeons, saturé de pollen allergisant et exposé aux bruits incessants des moteurs en tous genres ? C'est sans doute pour, quelques semaines par an, ressentir de nouveau le contact avec la nature, sans l'abri d'un toit et de quatre murs, avec pour seule protection de légers vêtements et une paire de lunettes de soleil, et nous préparer ainsi à l'épreuve finale que nous réserve l'été luxembourgeois, apothéose estivale qui ne peut se vivre qu'à l'extérieur : la Schuberfouer, avec ses foules, ses hurlements, ses odeurs... et son Air Maxxx. ●



En terrasse,
au Mikrokosmos

S P O R T

Golfen

Luxemburgs Golfwelt kämpft mit Imageproblemen, war am vergangenen Samstag im *Wort* zu lesen. Annick Weidert von der Golf-Föderation erläutert,



man wolle nicht länger elitär wirken, sondern sich stärker als Volkssport vermarkten – so wie es in Skandinavien bereits der Fall ist. Ziel sei es, auf diese Weise vor allem junge Menschen für den Golfsport zu begeistern. Der *Wort*-Journalist zeigt sich jedoch skeptisch, ob das gelingen kann. Bei seinem Besuch im Golfclub Belenhaff traf er auf Nachwuchsspieler in „Polohemden“ und „weißen Turnschuhen“, die sich mit ihrem Trainer „in perfektem Englisch“ unterhielten – also nicht unbedingt dem Klischee eines breit verankerten

Volkssports entsprechen; geschweige Proletarierspaß vermitteln. Der Nachwuchs selbst ist sich nicht sicher, ob das Elite-Image von Golfspielern zutrifft, und teilt dem *Wort* mit: „Es gibt viele Leute, die sagen, dass Golf ein Sport für reiche Leute ist. Und das stimmt teilweise – und ist gleichzeitig auch falsch.“ Annick Weidert entgegnet, dass die Mitgliedschaft im Belenhaff 2 500 Euro im Jahr koste – weniger als ein neues Rennrad. „Und im Vergleich zu einer Woche Urlaub ist der Jahresbeitrag eher gering.“ Man fragt sich nur, auf wie

viele Köpfe sie ihren Urlaub hochrechnet. Hinzu kommen weitere Kosten: Für die Grundausstattung eines Anfängers fallen rund 500 Euro an, dazu kommen Trainingskosten im dreistelligen Bereich. An jungen Neuanfängern mangelt es jedenfalls auf den fünf Golfplätzen des Landes. Im Belenhaff stellt die Ü-50-Altersklasse inzwischen rund die Hälfte der Spielenden. Vom Image der Biodiversitätswüste hat man sich in Junglinster inzwischen verabschiedet: Der Großteil der 60 Hektar beherbergt Biotope, über die

Hälfte davon steht unter Schutz und von Pestiziden hat man sich vor acht Jahren losgesagt. Das moderne Golf entwickelte sich in Schottland, wo im Jahr 1552 die ersten Golfregeln festgelegt wurden. Varianten des Spiels gab es jedoch bereits zuvor in Kontinentaleuropa – etwa das „Kolven“ auf dem Eis in den Niederlanden. In den USA wurde Golf erstmals 1659 in Albany (New York) erwähnt – allerdings im Zusammenhang mit einem Verbot, das Spiel auf den Straßen auszutragen. Das klingt nicht gerade nach einem Sport für reiche Leute.

In jüngerer Zeit hat allerdings insbesondere US-Präsident Donald Trump das Golfspiel zu einem Teil seiner Geschäftskultur gemacht. Auf dem Golfplatz wird genetworkt, verhandelt und auch Politik betrieben. Vielleicht ist er mitverantwortlich für das Imageproblem, das der Golfsport in Europa heute hat. SM

PRINTED IN
LUXEMBOURG